

SÉCURISATION DES FRONTIÈRES ET LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ
PLUSIEURS OPÉRATIONS MENÉES PAR L'ANP

Page 4

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

**125
NOUVEAUX
CAS
ET 4 DÉCÈS
EN 24 HEURES**

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4233 | Jeudi 8 avril 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

PRODUCTION
DU SPOUTNIK-V EN ALGÉRIE

**LE VACCIN
PRÊT EN
SEPTEMBRE**

Page 5

RELATIONS ALGERO - FRANÇAISES

UNE ÉTAPE **CRUCIALE**

Page 3



ÉCONOMIE ALGÉRIENNE

**LE FMI PRÉVOIT
UNE CROISSANCE
DE 2,9 % EN 2021**

Page 4



AVEC 4,8 MILLIARDS DE DOLLARS

**ISSAD REBRAB,
7^e FORTUNE
AFRICAIN**

Page 4



5

*candidats en lice
pour le poste de
président de la
FABB.*

18

*morts au
Darfour-Ouest
dans des affronte-
ments tribaux.*

700

*millions de dollars
de recettes prévus
par Topsyali en 2021.*

Ouverture de l'académie de musique et de danse "Acima"

L'Académie de musique et de danse "Acima", un nouvel espace dédié à la formation et l'apprentissage des disciplines de la musique dans ses différents genres, et de la danse dans la variété de ses styles, a été inaugurée samedi à Alger. Fondée et dirigée par Amine Kouider, "Acima", est composée de "8 salles pour la pratique de l'instrument et une grande pour l'enseignement théorique du solfège", qui accueilleront les "enfants de 6 ans et plus, les adolescents et les adultes, amateurs qu'ils soient amateurs ou professionnels". "Acima Académie" propose une formation de "qualité et de prestige aux normes internationales, dispensée par une équipe de professeurs algériens diplômés des grandes écoles de musique. Les élèves pourront s'inscrire aux cours de piano, violon, guitare, flûte, chant, saxophone, luth, percussion et autres instruments de leurs choix, dans des genres pluridisciplinaires, comme la musique algérienne, arabo-andalouse, classique, moderne, jazz et jazz algérien. Les inscrits aux cours de danse auront à suivre des séances de



musique générale afin de soutenir, par la maîtrise rythmique et l'amélioration de leurs performance, leur apprentissage en lien avec l'expression du corps par la grâce du mouvement et la beauté du geste.

Inauguration du nouveau siège de Radio Tébessa



Un nouveau siège de la Radio locale de Tébessa, situé sur la route de Constantine au chef-lieu de wilaya, a été inauguré

dimanche dernier par le directeur général de la Radio algérienne, Mohamed Baghali, en présence du wali et des autorités locales civiles et militaires. Dans son allocution prononcée à l'occasion, M. Baghali a mis l'accent sur "le rôle majeur" des radios locales et régionales dans l'information de l'opinion publique et leurs auditeurs sur diverses questions, notamment concernant les prochaines élections législatives et l'évolution de la situation sanitaire liée à l'épidémie du Covid-19. M. Baaghali a également souligné "la nécessité d'intensifier et de coordonner les efforts des journalistes en véhiculant les préoccupations de la population de diverses régions, notamment celle des zones d'ombre et éloignées pour les faire parvenir aux responsables locaux, et ce en application des instructions du président de la République, Abdelmajid Tebboune".

Selon les explications données sur place par son directeur, Toufik Aouni, la radio de Tébessa, qui a vu le jour le 4 avril 1995, a évolué au fil des années et emploie actuellement 39 travailleurs dont 5 journalistes, 4 animateurs, 4 réalisateurs, 7 techniciens et 14 agents.

Commémoration de l'attaque historique de la Grande Poste d'Oran

L'université d'Oran 1 Ahmed-Ben-Bella a commémoré dimanche le 72^e anniversaire de l'attaque historique de la Grande Poste d'Oran menée par un commando de l'Organisation spéciale (OS) le lundi 5 avril 1949 et ayant rapporté des fonds pour financer l'action armée contre le colonialisme français.

L'université a organisé au profit d'étudiants en sciences humaines et sciences islamiques une visite des lieux qui furent le théâtre de la préparation et de la mise en œuvre de l'attaque, guidée par des enseignants du département d'histoire. La commémoration de cet événement historique a été marquée, ainsi, par une visite à une maison à hai Es-Seddikia ouée à cette époque par le militant moudjahid Gedhiki Benali et utilisée pendant trois mois pour préparer cette opération.

La Grande Poste a également été l'autre étape de la visite des étudiants qui ont découvert le coffre-fort en fer qui contenait le butin de cette opération spectaculaire, avant de se rendre à la rue Belhadjar-Ramdane au quartier d'El-Menaouer où le commando a abandonné la voiture ayant servi à l'opération et qui appartenait à un médecin français. Cette visite commémorative



a été clôturée à hai Sanawbar dans lequel se trouve la maison du militant Zaoui Abdelkader ayant constitué le refuge des militants et des auteurs de l'attaque historique.

Un enfant passe 1.000 dollars à la... déchiqueteuse

La scène s'est déroulée chez la famille Belnap dans l'Utah. Les parents n'arrivent pas à mettre la main sur une enveloppe dans laquelle se trouve l'argent économisé pendant un an pour rembourser leurs abonnements de football.

La recherche a pris un certain temps jusqu'à ce que la mère pense à regarder dans la broyeuse et retrouve les billets en lamelles. Elle a tout de suite compris. Son enfant a cru bien faire, lui qui a pris l'habitude de détruire les papiers inutiles pour aider sa mère.

Un automobiliste flashé à... 914 km/h

Il pourrait s'agir d'une histoire belge... Luc H., citoyen luxembourgeois, a reçu une citation à comparaître devant un tribunal de police belge pour avoir dépassé la vitesse autorisée de... 789 km/h.

L'automobiliste roulait dans les alentours de la ville d'Auderghem, située dans les alentours de Bruxelles, quand il a été flashé à 914 km/heure par un radar fou. Fort Heureusement la vitesse a été corrigée, puisque celle retenue par les autorités belges est de 859 km/h, la limitation de vitesse sur la route empruntée par Luc était de 70 km/h, selon le procès-verbal.

D
I
X
I
t

AMMAR BELHIMER

*"L'Algérie nouvelle est déterminée à
acquérir la maîtrise des nouveaux médias
pour affronter les guerres de 4^e génération et
améliorer son image
dans les fora internationaux."*

RELATIONS ALGÉRO-FRANÇAISES

Une étape cruciale

Les relations algéro-françaises sont sans doute à la veille d'un important rendez-vous. En effet la visite de deux jours en Algérie que doit effectuer le Premier ministre français, à partir de ce samedi, est attendue avec beaucoup d'intérêt par tous les observateurs qui suivent de près le développement des relations entre les deux pays.

PAR KAMEL HAMED

Ce d'autant que Jean Castex sera accompagné par une très forte délégation comprenant pas moins de 8 ministres dont, notamment, ceux des Affaires étrangères, de la Défense et de l'Économie, ainsi que des hommes d'affaires et des dirigeants d'entreprise. Cette visite du Premier ministre français en Algérie sera certainement une opportunité pour les deux parties d'examiner en profondeur l'état des lieux des relations bilatérales et les perspectives de leur développement. En effet les deux Premiers ministres Abdelaziz Djerrad et Jean Castex devaient présider une session du comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN). Le CIHN constituera, à coup sûr, un cadre idoine pour dresser le bilan des relations bilatérales. Ce mécanisme, dont la première session s'est tenu en 2013, se veut un cadre pour le renforcement et la diversification des relations économiques industrielles et commerciales entre Alger et Paris. La dernière session du CIHN remonte à l'année 2018. Antar Daoud, ambassadeur d'Algérie en France, a indiqué récemment que cette rencontre "permettra la signature de quelques accords algéro-français, ainsi que des contacts suscepti-



bles de sortir certains dossiers de l'impasse". Le diplomate algérien s'est aussi félicité de la "qualité des relations entre les deux pays et a réitéré la disponibilité de la partie algérienne à consolider la coopération bilatérale dans tous les domaines, conformément à la volonté exprimée par les deux chefs d'État, Abdelmadjid Tebboune et Emmanuel Macron, de travailler de concert sur les dossiers d'intérêt commun, notamment économiques, les questions régionales et le dossier de la mémoire". C'est dire l'importance de cette rencontre haut niveau. Une rencontre qui intervient dans un contexte particulier marqué par le climat apaisé que traversent les relations entre les deux pays. En effet jamais depuis des années les relations entre Paris et Alger n'ont été au beau fixe comme elles le sont actuellement. Pour tous les observateurs cela est certainement la conséquence des bons rapports qu'entretiennent les deux Présidents, Abdelmadjid Tebboune et Emmanuel

Macron. En multipliant les gestes de bonne volonté, s'agissant notamment du lourd dossier de la mémoire, le Président français jouit d'un préjugé plutôt favorable du côté algérien. En tout cas le Président Tebboune ne manque jamais une occasion de dire le plus grand bien qu'il pense de son homologue français. "C'est quelqu'un (Emmanuel Macron, ndr) de très honnête qui veut apaiser la situation, qui veut servir bien sûr son pays la France et en même temps, permettre à nos relations de retrouver leur niveau naturel. Les relations entre deux pays indépendants, deux pays souverains. C'est vrai que l'Algérie est une ancienne colonie, mais cela fait 58 ans que c'est un État et un État qui influe sur son environnement, un État pivot et dont la parole compte à l'international, continental et ailleurs aussi", a déclaré le chef de l'État au mois de juillet dernier lors d'un entretien accordé à la chaîne française France 24.

K. H.

IMPRIMÉS DE CANDIDATURE POUR LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

"7.655.000 dossiers de candidature retirés", selon Mohamed Charfi

PAR RACIM NIDAL

Le président de l'Anie a animé hier un point de presse pour faire le point sur la séquence de retrait des imprimés des candidatures pour les élections législatives du 12 juin prochain convoquées par le Président Tebboune. Selon les chiffres avancés, ils sont déjà pas moins de 7.655.000 dossiers de candidatures à être retirés au niveau des représentations locales de l'Anie entre partis politiques et listes indépendantes. Le président de l'Autorité nationale indépendance des élections (Anie), Mohamed Charfi, a présidé, mardi à Alger, l'installation des membres de la commission de la répartition équitable du temps d'antenne entre les candidats aux prochaines élections législatives via les médias nationaux et la commission de suivi de la campagne électorale. La première commission, installée en prévision du rendez-vous électoral du 12 juin prochain, est chargée de suivre la campagne électorale dans tous ses aspects liés à la surveillance des salles, du respect du protocole sanitaire, des espaces réservés

aux affiches et autres. La deuxième commission assure le suivi des interventions des candidats via les chaînes télévisées et radiophoniques ainsi que leurs couvertures médiatiques pour "assurer une équité entre tous les candidats". Les deux commissions regroupent des représentants de plusieurs secteurs, dont l'Intérieur, la Justice et la Communication outre l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav). A cette occasion, M. Charfi a rappelé le contenu de "la charte de déontologie de la campagne électorale" qui a été signée par les différents médias nationaux lors de la précédente présidentielle, et qui stipule la nécessité de se conformer aux lois régissant les élections, de respecter le principe de neutralité et le traitement des candidats à pied d'égalité". Par ailleurs, M. Charfi a rappelé avoir instruit les coordinateurs de l'Anie au niveau national d'"autoriser les partis politiques et les listes indépendantes à déposer les dossiers de candidature, même si ne remplissant pas, totalement ou partiellement, la condition de la parité stipulée par la nouvelle loi électorale".

L'"abrogation de cette condition concerne uniquement les prochaines législatives", a-t-il souligné. Les "personnes désirant se porter candidats devraient collecter 25.000 signatures à travers 23 wilayas avant le dépôt du dossier", a indiqué M. Charfi. A rappeler qu'en application des dispositions des articles 206 et 316 de l'ordonnance 21-01 du 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral, les listes des candidats présentées au titre d'un parti politique doivent être appuyées par, au moins, vingt-cinq mille (25.000) signatures individuelles d'électeurs inscrits sur les listes électorales. Ces signatures doivent être recueillies à travers, au moins, vingt-trois (23) wilayas dont le nombre de signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à trois cents (300) signatures. La réunion de ces conditions habilite le parti concerné à déposer sa liste de candidats auprès des délégations de l'Anie à travers l'ensemble des circonscriptions électorales au niveau des 58 wilayas.

R. N.

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

23.587.815 électeurs inscrits

Le corps électoral définitif après examen des recours introduits compte 23.587.815 électeurs au niveau de 58 wilayas, tandis que le nombre d'électeurs pour la communauté algérienne établie à l'étranger s'élève à 902.365 électeurs, a indiqué mardi le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Mohamed Charfi. S'exprimant au terme de l'installation de deux comités de l'Anie (contrôle de la campagne électorale et répartition du temps d'antenne), M. Charfi a fait "état d'un total de 212.797 nouveaux inscrits, après le traitement des recours et de 111.961 radiés, portant ainsi le corps électoral sur le territoire national à 23.587.815 électeurs". Pour ce qui "est du corps électoral de la communauté nationale établie à l'étranger, le nombre a atteint 902.365 électeurs", a ajouté le responsable. S'agissant des dossiers de candidature en prévision des législatives du 12 juin prochain, le président de l'Anie a révélé que, jusque-là, deux listes indépendantes ont déposé leurs dossiers de candidature, à savoir "El Fakhr" (Laghouat) et "El-Hisn El-Matin" (Tipasa). Les coordinateurs de l'Anie au niveau de Laghouat et de Tipasa auront à examiner les dossiers de candidature dans un délai de huit (8) jours au plus tard. Si les dossiers sont rejetés, les concernés peuvent introduire un recours au niveau du tribunal administratif puis le Conseil d'État. Le nombre de formations politiques ayant formulé le vœu de participer à ces échéances est de 53 partis jusqu'à présent.

"EXPLOITATION IMMORALE" DES ENFANTS VIA LES RÉSEAUX SOCIAUX L'Arav condamne

L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a condamné, mardi dans un communiqué, "la diffamation médiatique et l'exploitation immorale" des enfants via les réseaux sociaux, appelant les utilisateurs des médias audiovisuels et les usagers des médias alternatifs au respect de la loi. "L'Autorité de régulation de l'audiovisuel a suivi avec une vive inquiétude la question de la diffamation médiatique et l'exploitation immorale, via les réseaux sociaux, de l'enfant Chetouane Saïd qui a été mêlé à des marches de protestation et poussé à brandir des slogans politiques qu'il n'est pas en mesure de saisir vu son jeune âge", condamnant de telles pratiques qui visent "essentiellement à tromper l'enfant et à manipuler ses sentiments et ses émotions". Dans ce contexte, l'autorité a rappelé le communiqué rendu public le 02-06-2020 dans lequel elle a appelé à protéger l'enfant de toute forme d'atteinte qu'il pourrait subir du fait de contenus médiatiques qui ne prennent pas en compte sa spécificité. L'Arav a indiqué poursuivre le "constat de plusieurs dérapages dangereux exercés sur les mineurs en les impliquant dans des mouvements de protestation à caractère politique", appelant les "médias audiovisuels et alternatifs ainsi que les parents à respecter la loi 15-12 qui garantit à l'enfant son droit à la protection de tous les préjudices". Après avoir plaidé pour "le respect des lois de la République et la convention internationale sur les droits de l'enfant", l'Arav a tenu à rappeler aux parents la nécessité "de veiller à la protection de leurs enfants de toute forme d'exploitation et à ne pas les engager dans des questions et sujets quels que soient leur forme ou contenu, afin de garantir leur bonne éducation et élever une génération imprégnée de valeurs qui inculquent en eux le véritable sens de patriotisme". L'Arav a appelé à "préserver l'enfant de toute forme d'atteinte contre son intégrité physique et morale", exprimant sa détermination à réguler la scène médiatique audiovisuelle tant à travers les chaînes audiovisuelles que par Internet.

R. N.

SÉCURISATION DES FRONTIÈRES
ET LUTTE CONTRE
LA CONTREBANDEL'ANP mène
plusieurs
opérations

Plusieurs opérations ont été menées par des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), durant la période du 31 mars au 6 avril, dans le cadre de la sécurisation des frontières, la lutte contre la contrebande et le crime organisé, ce qui dénote du "haut professionnalisme des Forces armées à préserver et prémunir le pays contre toute forme de menaces", a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans la dynamique des efforts visant à asseoir la sécurité et la sérénité sur l'ensemble du territoire national, des unités et des détachements de l'ANP ont mené, durant la période du 31 mars au 6 avril 2021, plusieurs opérations dont les résultats dénotent du haut professionnalisme et de l'engagement indéfectible de nos Forces armées à préserver et prémunir notre pays contre toute forme de menaces sécuritaires et fléaux connexes", précise le communiqué.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts intenses visant à venir à bout du fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité dans diverses opérations exécutées à travers les différentes Régions militaires, 45 narcotrafiquants et saisi de grandes quantités de kif traité s'élevant à 19 quintaux et 10 kilogrammes, que les bandes criminelles ont tenté d'introduire à travers les frontières avec le Maroc", détaille la même source. A ce titre, "des détachements de l'ANP et les services de la Gendarmerie nationale et des Garde-frontières ont arrêté, lors d'opérations distinctes au niveau des territoires des 2^e et 3^e Régions militaires, dix-neuf (19) narcotrafiquants et saisi 18 quintaux et 48 kilogrammes de kif traité, alors que 26 narcotrafiquants ont été appréhendés et 62 kilogrammes de la même substance, ainsi que 41707 comprimés psychotropes saisis dans diverses opérations menées dans les autres Régions militaires", ajoute le communiqué.

Par ailleurs, "des détachements de l'ANP ont intercepté, à Tamanrasset, In-Guezzam, Bordj-Badji-Mokhtar et Djanet, 393 individus et saisi 16 véhicules, 349 groupes électrogènes, 210 marteaux-piqueurs, 7 détecteurs de métaux, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que 732 sacs de mélange d'or brut et de pierres, tandis que 12 autres individus ont été arrêtés, et 9 fusils de chasse, 2 pistolets automatiques, 41 quintaux de tabacs et 8.372 unités de différentes boissons ont été saisis lors d'opérations distinctes menées à Tamanrasset, El-Oued, Biskra, Jijel, Séfif et Oum el-Bouaghi".

Par ailleurs, "les Gardes-frontières ont déjoué des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburant s'élevant à 6.787 litres à Tébezza, El-Tarf, Souk-Ahras et Ouargla, tandis que 107 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à In-Salah, Adrar, Tlemcen, Naâma, Djanet, Ghardaïa et In Amentas", conclut le communiqué.

R. N.

Le magazine américain Forbes a publié sa liste des milliardaires dans le monde en 2021. Selon le magazine, le patron du groupe privé Cevital, Issad Rebrab, est le 589^e homme le plus riche dans le monde avec une fortune estimée à 4,8 milliards de dollars.

PAR RIAD EL HADI

Au niveau continental, le patron de Cevital, âgé de 77 ans, a reculé d'une place et devient la 7^e fortune en Afrique. Dans le classement de l'année dernière, Issad Rebrab détenait la sixième grosse fortune en Afrique.

Selon *Forbes*, les 18 milliardaires que compte le continent africain, ont bien traversé la pandémie du coronavirus. En effet, la fortune totale des hommes les plus riches en Afrique a augmenté de 12 %, soit 4,1 milliards de dollars.

Pour la dixième année consécutive, le Nigérien Aliko Dangote, est l'homme le plus riche en Afrique avec une fortune estimée à 12,1 milliards de dollars, en hausse de 2 milliards de dollars par rapport à l'année dernière, et ce grâce à une hausse d'environ 30 % du cours de l'action de Dangote Cement. Selon la même source, le deuxième plus riche du continent africain est l'Égyptien Nassef Sawiris dont le principal actif est une participation de près de 6 % dans le fabricant de vêtements de sport Adidas. La fortune de l'égyptien est évaluée à 8,4 milliards de dollars.

Le Sud-Africain Nicky Oppenheimer est le troisième homme le plus riche d'Afrique avec une fortune estimée à 8 milliards de dollars. Nicky Oppenheimer est l'ancien président de la compagnie d'extraction de diamants De Beers et de sa filiale Diamond

AVEC 4,8 MILLIARDS DE DOLLARS

Issad Rebrab, 7^e fortune
africaine

Trading Company. Il possède d'importantes parts de la holding britannique Anglo-American.

A la quatrième place arrive l'homme d'affaires sud-africain Johann Peter Rupert, avec une fortune évaluée à 7,2 milliards de dollars. A la cinquième place, l'homme d'affaires nigérien Mike Adenuga avec 6,3 milliards de dollars. Le sixième homme le plus riche d'Afrique est l'homme d'affaire et philanthrope nigérien Abdulsamad Rabiou avec 5,5 milliards de dollars.

Jeff Bezos est l'homme le
plus riche du monde

S'agissant des hommes les plus riches du monde, selon *Forbes*, le Top 10 est occupé par le patron d'Amazon (USA) Jeff Bezos, dont la fortune est estimée à 177 milliards de dollars, en hausse de 64 milliards de dollars.

Il est suivi par le patron de Tesla (USA), Elon Musk, avec une fortune évaluée à 151 milliards de dollars; le français Bernard Arnault avec 150 milliards de dollars, le fondateur de Microsoft (USA) Bill Gates (124 milliards de dollars); le patron de Facebook (USA), Mark Zuckerberg (97 milliards de dollars); le patron de la société d'investissement Berkshire Hathaway (USA) Warren Buffet avec 96 milliards de dollars; le patron de Logiciel (USA)

Larry Ellison (93 milliards de dollars); le fondateur de Google (USA) Larry Page (91,5 milliards de dollars); l'autre fondateur de Google (USA) Sergey Brin (89 milliards de dollars); l'homme d'affaires indien Mukesh Ambani (84,5 milliards de dollars).

Malgré la pandémie,
le nombre de milliardaires
a explosé

Le magazine américain a noté que le nombre total des milliardaires est de 2755 dénotant 13,1 billions dollars (plus de 13.000 milliards de dollars), contre 8 billions de dollars (8.000 milliards de dollars) dans la précédente édition du classement en 2020. Les femmes milliardaires sont au nombre de 328, contre 241 l'année dernière, soit une hausse de 36 %. Ces femmes milliardaires cumulent à elles seules 570,7 milliards de dollars.

Selon le magazine américain, malgré la pandémie du Covid-19, la liste des milliardaires a explosé. La liste a enregistré un record de nouveaux arrivants avec 493 nouveaux milliardaires dont 63 femmes, soit environ un nouveau milliardaire toutes les 17 heures. 210 de ces nouveaux milliardaires sont de Chine et Hong Kong, et 98 sont originaires des Etats-Unis.

R. E.

ÉCONOMIE ALGÉRIENNE

Le FMI prévoit une croissance
de 2,9 % en 2021

PAR RAYAN NASSIM

La croissance du PIB algérien devrait augmenter cette année pour atteindre 2,9 %, contre une forte baisse en 2020, estimée à -6 %, a indiqué le Fonds monétaire international dans son dernier rapport sur les Perspectives économiques mondiales. Toutefois, la croissance du PIB algérien devrait légèrement baisser à 2,7 % en 2022, selon les estimations du FMI.

Le déficit du compte courant, qui a atteint 10,5 % du PIB en 2020, devrait baisser en 2021 à 7,7 % du PIB et à 8,7 % du PIB en 2022, a indiqué le rapport de l'institution de Bretton Woods.

Le taux de chômage devrait atteindre 14,5 en 2021, et 14,9 % en 2022, contre 14,2 % en 2020, selon le FMI. Les dégâts causés par la crise sanitaire induite par la propagation de l'épidémie du coronavirus et par la chute des prix de pétrole

continuent à se faire sentir. Cependant, le FMI prévoit une reprise plus forte de l'économie mondiale en 2021 et 2022 par rapport à ses prévisions précédentes, avec une croissance prévue de 6 % en 2021 et de 4,4 % en 2022. "Néanmoins, les perspectives présentent des défis de taille liés aux divergences dans la vitesse de la reprise à la fois entre les pays et à l'intérieur des pays et au potentiel de dommages économiques persistants dus à la crise", explique le rapport du FMI. Après une contraction estimée de 3,3 % en 2020, l'économie mondiale devrait croître de 6 % en 2021, puis passer à 4,4 % en 2022, a souligné l'institution de Bretton Woods dans son récent rapport. La contraction pour 2020 est de 1,1 % inférieure à celle projetée dans les Perspectives de l'économie mondiale d'octobre 2020, reflétant les résultats de croissance plus élevés que prévu au second semestre pour la plupart des

régions après l'assouplissement des verrouillages et l'adaptation des économies aux nouvelles façons de travailler.

Les projections pour 2021 et 2022 sont de 0,8 point de pourcentage et 0,2 % plus élevées que dans les Perspectives d'octobre 2020, reflétant un soutien budgétaire supplémentaire dans quelques grandes économies et la reprise anticipée de la propulsion des vaccins au second semestre, indique le rapport du FMI.

La croissance mondiale devrait se modérer à 3,3 % à moyen terme, reflétant les dommages prévus au potentiel d'approvisionnement et aux forces antérieures à la pandémie, notamment le ralentissement de la croissance de la main-d'œuvre dans les économies avancées et certaines économies de marché émergentes.

R. N.

PRODUCTION DU SPOUTNIK-V EN ALGÉRIE

Le vaccin anti-Covid prêt en septembre

Le vaccin algérien anti-Covid 19, Sputnik-V, sera disponible d'ici septembre prochain, assure Lotfi Benbahmed, ministre de l'Industrie pharmaceutique, qui était hier matin, l'invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

D'après "Saïdal, les experts et les différentes analyses que nous avons mis en place, le vaccin Sputnik sera prêt le mois de septembre prochain", indique le ministre en précisant que "nous sommes accompagnés par le fonds russe et aussi par des laboratoires qui fabriquent déjà le Sputnik dans d'autres pays".

L'Algérie recevra un total de 920.000 doses de vaccin russe Sputnik-V avant la fin du mois d'avril, avait annoncé le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid.

Le vaccin Sputnik-V sera produit à Constantine

La "production du vaccin anti-Covid19 se fera en partenariat avec la Russie pour une fabrication locale du Sputnik V", avait affirmé Lotfi Benbahmed.

Les deux parties, russe et algérienne, veulent produire la matière première en Algérie, "ce qui fera de ce vaccin, un produit 100 % local", a fait savoir le ministre. Pour ce faire, ce partenariat algéro-russe sera en deux étapes. La 1^{re} est la "production locale à partir de la matière première devant être fournie par la partie russe, ensuite la production de la matière première en Algérie, puis la production locale de ce vaccin dans son entier", a expliqué M. Benbahmed qui note que "la production de la matière première grâce à



la technique biotechnologie, sera une première en Algérie et dans le continent africain".

L'Algérie a été choisie pour le transfert de cette technologie et la production du vaccin, car étant un pays ami de longue date et un partenaire économique de la Russie. Pour concrétiser le projet, le ministre a fait état de l'installation, de deux commissions, la première devant se charger de l'organisation des moyens industriels pour le lancement de la production, tandis que la deuxième aura à traiter le volet biotechnologie et les intrants nécessaires à la production de la matière première. Les deux commissions travaillent en collaboration avec les experts russes pour la mise en place de la plateforme de production.

Pour concrétiser le projet, le ministre a fait état de l'installation, la semaine dernière, de deux commissions, la première devant se charger de l'organisation des moyens industriels pour le lancement de

la production, tandis que la deuxième aura à traiter le volet biotechnologie et les intrants nécessaires à la production de la matière première. "Les deux commissions travaillant en collaboration avec les experts russes pour la mise en place de la plateforme de production. nouvelle ère de l'industrie pharmaceutique", a-t-il ajouté.

Concernant les délais de lancement de la production du vaccin Sputnik-V en Algérie, le ministre a précisé "s'il s'agit de la production locale du vaccin à partir de la matière première assurée par le côté russe, nous pouvons l'entamer dans les quelques mois prochains, contrairement à la fabrication de la matière première en Algérie qui nécessite du temps", soulignant "dans les deux cas, notre objectif est de commencer la production dans les plus brefs délais".

Quant aux quantités de vaccin à produire localement, le ministre a fait savoir que "l'objectif est de produire des quantités

suffisantes pour couvrir la demande nationale", ajoutant que "la maîtrise de la biotechnologie permettra de réaliser la sécurité sanitaire avec une production locale et nous allons produire des vaccins selon la demande".

La "maîtrise de cette technique permettra à l'Algérie d'accéder au réseau international de la production des vaccins développés", a mis en avant le ministre, rappelant que "l'institut russe de microbiologie est parmi les centres internationaux de développement des différents vaccins et que le vaccin Sputnik-V a prouvé son efficacité à l'échelle mondiale".

Outre la couverture de la demande nationale, le ministre a fait savoir que le secteur prévoit l'exportation du vaccin, ajoutant que "le côté russe s'est fixé l'objectif de permettre à l'Algérie de couvrir une zone géographique regroupant plusieurs pays qui seront définis avec l'accord des deux parties".

R. R.

VARIANTS BRITANNIQUE ET NIGÉRIAN

70 nouveaux cas confirmés par l'Institut Pasteur d'Algérie

PAR CHAHINE ASTOUATI

28 nouveaux cas de contamination par le variant britannique du coronavirus et 42 autres cas de contamination par le variant nigérian ont été confirmés, a annoncé l'Institut Pasteur d'Algérie dans un communiqué de presse. Le nombre total de personnes ayant été contaminées par les variants britannique et nigérian en Algérie s'élève, respectivement, à 58 et 98 cas.

"Dans la continuité des activités de séquençage des virus Sars-CoV-2 mises en place par l'Institut Pasteur d'Algérie (...) il a été procédé à la confirmation de vingt-huit (28) nouveaux cas de variant britannique (B.1.1.7) et de quarante-deux (42) nouveaux cas de variant nigérian (B.1.525)", annonce l'IPA dans un communiqué.

Pour ce qui est des 28 cas confirmés du

variant britannique, la même source explique qu'il s'agit de "18 cas de la wilaya d'Alger, 2 cas dans la wilaya de Blida, 2 cas dans la wilaya de Bouira, 1 cas dans la wilaya de Médéa, 3 cas dans la wilaya d'Oran, 1 cas dans la wilaya de Relizane et 1 cas dans la wilaya de Ouargla".

Pour ce qui est des 42 cas confirmés du variant nigérian (B.1.525), il s'agit "de 9 cas dans la wilaya d'Alger, 3 cas dans la wilaya de Bouira, 10 cas dans la wilaya d'El-Oued, 19 cas dans la wilaya de Laghouat et 1 cas dans la wilaya de Ouargla".

58 cas du variant britannique et 98 cas du variant nigérian

"Le nombre total de cas confirmés de variants à ce jour, s'élève ainsi à 58 cas pour le britannique et 98 cas pour le nigé-

rian", confirme l'Institut Pasteur. Cet organisme a confirmé, le 31 mars dernier, la contamination de 9 autres personnes par le variant britannique et 28 par le variant nigérian. Jeudi 25 février, l'IPA a confirmé la détection de 2 cas du variant britannique de Covid-19 en Algérie. Il s'agit d'un membre du personnel de santé de l'EHS de psychiatrie de Chéraga (Alger) et d'un Algérien établi en France rentré pour un enterrement.

Quant au variant nigérian, c'est le 11 mars que l'Institut Pasteur a annoncé 13 premiers cas.

"Il est important de rappeler encore une fois que la grande attention portée aux mesures de distanciation sociale et le port de masque de protection dans le cadre du protocole sanitaire, sont les meilleurs garants pour stopper la propagation du virus Covid-19 et l'apparition de nouveaux cas", conclut l'IPA.

C. A.

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

125 nouveaux cas et 4 décès

Le bilan des nouveaux malades contaminés au coronavirus se maintenait hier 7 avril 2021 au-dessus de la barre symbolique des 100 cas. 125 nouveaux cas confirmés, 96 guéris et 4 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé le ministère de la Santé. Le total du nombre de nouveaux cas positifs au coronavirus s'élève ainsi à 116.787, affirme la même source dans son communiqué consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. Pour la première fois depuis mai 2020, le nombre des nouveaux malades est passé, le 20 mars 2021 au dessous de la barre des 100 infectés par 24 heures.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DUAC AIN DEFLAHAY 19 MARS AIN-DEFLA
N.I.F: 099044019079802

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC
EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° . 01 . / 2021**

La Direction de L'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la Wilaya de Ain-Defla, lance un Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet **d'amélioration urbaine au niveau des zones d'ombre programme 2021 repartie en 37 lots séparés** Suivants :

N°	COMMUNES	SITES	Lots
1	Boumedfaa	Hay Boukechaba	Voirie + éclairage public
2	Hammam Righa	Hay Djebabra	Voirie + éclairage public
3	Ain Torki	Château Romain	Voirie + éclairage public
4	Mekhatria	Route du CW 03 vers Founane et Djelailia 800ml	Voirie
5	Bathia	Hay tafent	Voirie + éclairage public
		Hay Kernacha	
6	Belaas	Hay Ghebrane	Voirie + éclairage public
		Hay El Feham	
7	El Hassania	Village Lirac	Voirie + éclairage public
		Hay El Yassoul Village Ain El Hadjar	
8	Bir oueld khelifa	Hay belkacem Baghdadi -Ouled Slimane-	Voirie + éclairage public
9	Tiberkanine	Hay Rouabali	Voirie + éclairage public
		Hay El Mramdia	
10	Ain Lecheikh	Hay kechroude	Voirie
11		Hay Si Youcef	Voirie + éclairage public
12	Ain Soltane	Hay Ouled Amrane	Voirie
		Hay Kabre Ali	
13	Zeddine	Hay El Akaielia	Voirie + éclairage public
14	El Mayene	Hay El Djouahra	Voirie + éclairage public
15	El Abadia	Hay Sidi Amar SUD	Voirie
16	Tacheta	Hay El Ghemamza	Voirie
17	Miliana	Voie reliant RN 04 B et hay Rezkallah 800 ML -Ain Barda-	Voirie
18	Ben allal	Voie reliant école primaire Med Bouziane et Douar Benhlma 1200 ML-El Mardja	Voirie
19	Oued Chorfa	Douar Houdhaifa 2,20 Km	Voirie
20	Djendel	Douar Sidi Belkacem - Kouassem - 700 ml.	Voirie
21	Ain Bouyahia	Hay Sidi Nacer	Voirie + AEP
22		Hay El Adjaelia	
23	El Amra	Hay El Ziadir	AEP
		Hay El Azizia	Assainissement
24	Arib	Douar Ranima et Douha hay Mehara 2	Assainissement
25	Mekhatria	Douar Abadel hay Mehara 2	
26	Bourached	Douar Beni Mekhlilata , fraction Targhouth à Essemama et Founane	AI P
		Fraction Kodiate ezeboudj	Assainissement
27	Tarek ibn ziad	Hay Zerazih	Eclairage public (réservé pour les micro-entreprises)
28	El Attaf	Fraction Ouled Bouabida	Eclairage public (réservé pour les micro-entreprises)
29		Fraction el Ghadousa	Eclairage public (réservé pour les micro-entreprises)
30	Rouina	Hay Ouled Larbi + Mediouna et Zouatnia	Eclairage public (réservé pour les micro-entreprises)
31	Zeddine	Hay Ouled Saada	Eclairage public (réservé pour les micro-entreprises)
32	El Mayene	Hay El Mardja	Eclairage public (réservé pour les micro-entreprises)
33	Miliana	Hay Ain Barda au Hay Sidi Brahém RN 04B	Eclairage public (réservé pour les micro-entreprises)
34	Ben allal	Hay El Karma	Eclairage public (réservé pour les micro-entreprises)
35	Djemma Ouled Cheikh	Douar Ma Leagabe - El Medjahdia-	Eclairage public (réservé pour les micro-entreprises)
36	Birbouche	Douar Zaoua	AEP (réservé pour les micro-entreprises)
37		Douar Rouadnia	AEP (réservé pour les micro-entreprises)

NB :

- Les entreprises peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots et ils seront retenus pour deux lots au maximum selon l'ordre d'affichage des lots suscités.
- Les micro-entreprises peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots et ils seront retenus pour un seul lot selon l'ordre d'affichage des sites suscités
- Les lots n° de 27 à 37 sont réservés pour les micro-entreprises

Destinée aux :

I- Entreprises ayant :

- ❖ **Capacités Professionnels** : Un certificat de qualification et classification professionnel catégorie **01** et plus en cours de validité
 - ☞ Activité Principale ou Secondaire **Travaux Public** pour les Lots N° de **01 à 20**
 - ☞ Activité Principale ou Secondaire **Travaux Public** avec Activité secondaires hydraulique pour le Lot N° 21
 - ☞ Activité Principale ou Secondaire **Hydraulique** pour les lots N° de **22 à 26**

❖. Capacités techniques : les références professionnelles pour projets similaires :

- ☞ Cinq (05) attestations au maximum (Travaux de voirie et/ou Aménagement extérieur ou VRD) réalisés pendant les cinq (05) dernières années, délivrées par les différents services contractants publics, dont le montant cumulé des différentes attestations supérieur ou égale à **6.000.000,00 DA** pour les Lots N° de **01 à 21**
- ☞ Cinq (05) attestations au maximum (Travaux d'Assainissement et/ou AEP) réalisés pendant les cinq (05) dernières années, délivrées par les différents services contractants publics, dont le montant cumulé des différentes attestations supérieur ou égale à **6.000.000,00 DA** pour les lots N° de **22 à 26**.

❖ **Capacités financiers** : Le Moyenne du chiffre d'affaires des trois (03) dernières années du soumissionnaire supérieur ou égal à : **6.000.000,00 DA pour les entreprises**

II - Et aux Micro-entreprises :

- ☞ Créé dans le domaine des travaux public ou bâtiment ou Electricité pour les lots N° de **27 à 35** ou travaux public ou bâtiment ou hydraulique pour les lots **36 et 37** ; possédant un document émis par les organismes en charge de la promotion de la création de **micro-entreprises**
- ☞ Qui doit avoir un document émis par la banque ou l'organisme financier concerné justifiant la situation financière de l'entreprise ;
- ☞ Avoir un registre de commerce portant les codes compatibles avec les travaux objet du cahier des charges selon le cas, cas échéant

Et Intéressées par le présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction, service administration et moyens sise au boulevard 19 Mars Ain-Defla dès l'apparition du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux, à titre gratuit.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offre peuvent présenter leur dossier dans une seule offre qui contiendra Trois (03) enveloppes ; **dossier de candidature, offre technique et offre financière** comportant les pièces désigner dans le cahier des charges –selon l'article N°07-

Les offres doivent comporter un « dossier de candidature », « l'offre technique » et « l'offre financière ». Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°/ 2021.

Projet « Travaux d'amélioration urbaine au niveau des zones d'ombre programme 2021 »

- Site :
- Communes
- Lot

À Monsieur le directeur de la direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction
de la Wilaya de Ain Defla, Boulevard 19 mars Ain Defla.

La durée de préparation des offres est fixée à **Quinze (15) Jours** à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse.

Le jour de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

L'heure limite de dépôt des offres est fixée avant Douze (12h00) heures.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une durée égale à la durée de la préparation des offres augmentées de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invitées à assister à l'ouverture des plis publics qui aura lieu à Douze (12h.00) mn au siège de la direction de l'urbanisme et de la construction de Ain Defla le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres.

Le directeur de l'urbanisme de l'architecture et de la construction de la Wilaya de Ain Defla

Midi Libre n° 4233 - Jeudi 8 avril 2021 - Anep 2116 006 446

REPUBLIQUE ALGERIENNES DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI-OUZOU

DAIRA DE TIZI-OUZOU

COMMUNE DE TIZI-OUZOU

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire
DU MARCHE**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de l'Assemblée Populaire Communale de **Tizi-Ouzou** informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à 2^{ème} avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales **N°02 / SMP/DAF/CTO/ 2021** paru dans les quotidiens « **Midi Libre** » et « **Achahid** » en date du **21/02/2021**, ainsi que dans le BOMOP, relatif au projet : **Approvisionnement des cantines scolaires des écoles primaires de la commune de Tizi-Ouzou en denrées alimentaires :**
Lot N° 02 : Poulet et viande rouge, zone 01.

Qu'à l'issue de la réunion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres en séance de choix des entreprises en date du **04/04/2021** décide de l'attribution provisoire du marché comme suit :

Attributaire provisoire du marché	Numéro d'identification fiscal de l'attributaire	Montant DA en TTC (minimum et maximum)		Délai de livraison	Note technique	Observations
ETS BOUAYAD MOULOUD	198315010835238	Montant proposé Min : 532 068,00 Max : 1 996 572,00	Montant corrigé Min : 507 009,90 Max : 1 902 542,10	Année 2021	/	Offre moins disante

Conformément à l'article 82 du décret ci-dessus cité, les soumissionnaires contestataires de ce choix opéré, pourront introduire leurs recours auprès de la commission communale des marchés publics, dans un délai de **10 jours** à compter de la première parution de cet avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public et la presse, et ceux qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et financières, sont invités à se rapprocher du service de la commune, au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de publication de cet avis, pour prendre connaissance des résultats de l'évaluation.

Midi Libre n° 4233 - Jeudi 8 avril 2021 - Anep 2116 006 509

Midi
Quotidien national d'information 4000



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

FORUM DE L'ÉCONOMIE CULTURELLE

Recommandation d'un environnement adéquat à l'investissement

Les participants au Forum de l'économie culturelle, dont les travaux ont pris fin lundi soir à Alger, ont recommandé l'accompagnement et le soutien des artistes et porteurs de projets à travers la mise en place de mécanismes de soutien, de commercialisation de la production culturelle et la création d'un environnement adéquat à même d'encourager l'investissement dans les domaines de la Culture et des Arts et l'industrie culturelle.



**Parution de "Pavillon Covid-19, sept jours
en enfer" de Mahdi Boukhalfa**

Recommandation d'un environnement adéquat à l'investissement

Les participants au Forum de l'économie culturelle, dont les travaux ont pris fin lundi soir à Alger, ont recommandé l'accompagnement et le soutien des artistes et porteurs de projets à travers la mise en place de mécanismes de soutien, de commercialisation de la production culturelle et la création d'un environnement adéquat à même d'encourager l'investissement dans les domaines de la Culture et des Arts et l'industrie culturelle.

Ils ont appelé les porteurs de projets, les opérateurs économiques et les détenteurs de fonds à tirer profit des avantages prévus par les lois de finances en matière d'investissement, accordés par les différents dispositifs de soutien, à l'instar de l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi) en matière de foncier, dans le cadre de la concession ou des avantages fiscaux et douaniers. Les recommandations du Forum de l'économie culturelle ont porté également sur l'encouragement des banques à accompagner les projets proposés par les startups et les micro-entreprises dans le domaine culturel et artistique et leur financement par des crédits bancaires, sur la base des taux définis par les textes de loi. La révision des mécanismes de soutien à la production culturelle et à la commercialisation à travers la mise en place d'avantages fiscaux et douaniers à même de faciliter la commercialisation du produit culturel algérien à l'étranger, a également été préconisée. Concernant la formation, les participants ont recommandé la promotion des programmes pédagogiques au niveau des établissements de formation relevant du secteur de la Culture, avec le recours, dans le cadre des conventions mixtes, à des experts étrangers et spécialistes dans le domaine culturel et artistique. Ils ont plaidé, dans ce même contexte, pour l'ouverture de spécialités dans les métiers de la production cinématographique, du théâtre, du patrimoine et des arts plastiques et pour le lancement de sessions et d'ateliers de formation continue et spécialisée dans les métiers de production culturelle.

Les participants ont mis en avant également la nécessité d'accélérer la mise en place du réseau de distribution du produit culturel à l'intérieur et à l'extérieur du pays, ainsi que des



plateformes numériques pour la promotion du e-paiement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, en vue de renforcer les transactions commerciales à caractère culturel, outre l'encouragement de la création de plateformes électroniques en vue de commercialiser le produit culturel. En matière d'édition et de distribution du livre, le Forum a recommandé une exonération fiscale sur le papier destiné à l'industrie du livre, avec la prise de les mesures à même de contribuer à la création d'un véritable marché concurrentiel du livre en Algérie, en sus de l'encouragement de la création d'établissements publics et privés chargés de la distribution du livre dans le pays et à l'étranger. Les participants ont appelé, par ailleurs, au regroupement sous forme de syndicats ou d'associations à même de contribuer à la consolidation de la coopération et de la communication institutionnelle en matière d'investissement culturel et l'association des acteurs de la Culture à l'élaboration des politiques culturelles. Organisé par le ministère de la Culture et des Arts en collaboration avec le CNESE au CIC Abdelkhalil Rahal, le Forum de l'économie culturelle a pris fin après trois jours d'interventions et de workshops animés par des porteurs de projets culturels, des artistes et des partenaires économiques et financiers.

Un projet sur les technologies holographiques exposé aux investisseurs

Le jeune Tarak Haouas, propriétaire d'une startup et lauréat du concours "Thakafa-up challenge 2021" (catégorie patrimoine culturel matériel et immatériel) a exposé au Centre international des conférences (CIC) à Alger, un projet sur les technologies holographiques consistant en une technique unique de photographie permettant la création d'une image tridimensionnelle (3D) flottant en l'air. M. Haouas a indiqué dans ce sens que sa startup a fabriqué, en Algérie, un appareil de projection 3D à trois facettes, ajoutant qu'il s'agit de solutions et d'outils numériques pour la valorisation du patrimoine culturel à travers l'introduction de techniques et d'applications de pointe. Il a indiqué avoir reçu plusieurs offres de commercialisation au niveau du marché

africain. "Les technologies holographiques constituent un outil et une alternative numériques permettant à l'Algérie d'être présente aux différentes manifestations culturelles mondiales pour faire connaître les ressources culturelles matérielles et immatérielles dans notre pays notamment au vu des risques du transport des pièces archéologiques à l'étranger", a-t-il soutenu. Par ailleurs, il a fait savoir que sa participation au Forum de l'économie culturelle organisé par le ministère de la Culture et des Arts, a été une occasion pour les porteurs de projets dans le domaine culturel de créer des opportunités d'investissement devant promouvoir l'activité culturelle et artistique en Algérie. A ce propos, M. Haouas a affiché sa disponibilité à organiser de manifestations culturelles, intellectuelles et artistiques via l'holographie à l'image de spectacles des grands artistes et intellectuels algériens ayant laissé une forte empreinte dans le domaine culturel national. Par ailleurs, il a appelé les hommes d'affaires, les investisseurs et les entreprises culturelles à investir dans le secteur culturel pour promouvoir le produit culturel et le patrimoine algérien.

Présentation d'un projet de numérisation du patrimoine en 3D

Le pavillon du projet du jeune Imad Eddine Hamouda, lauréat du premier titre du concours "Thakafa Up Challenge" dans la catégorie "Arts visuels et Théâtre" a suscité la curiosité des visiteurs par les prestations 3D proposées en vue d'ériger le théâtre et les lieux d'expression culturelle en espaces interactifs et attractifs. Le propriétaire d'une entreprise de Skikda spécialisée dans les technologies 3D appliquées à de nombreux domaines (publicité, sciences, énergie et culture...) a mis en avant l'impact majeur sur notre vie, du développement, enregistré au niveau mondial, dans les nouvelles Technologies de l'information et de la communication (NTIC), particulièrement en matière de 3D. Il a fait savoir que la création, il y a dix ans, de cette entreprise spécialisée en 3D et en numérisation 3D, a été motivée par le désir d'offrir des services dans ce domaine aux différents

établissements culturels, à l'instar des musées et des parcs culturels, outre l'organisation de visites virtuelles aux différents sites archéologiques et musées. Déplorant la faible connaissance des application de la 3D en Algérie, il a assuré que "son entreprise peut fournir des prestations de numérisation des collections et pièces archéologiques et des sites protégés en vue de préserver le patrimoine culturel matériel et immatériel pour les générations futures".

Il a souligné que son projet vise à mettre en place des modèles 3D à utiliser en réalité virtuelle, notamment pour la documentation d'une matière éducative culturelle et historique ainsi qu'aux plateformes numériques en matière de jeux vidéos, de cinéma et de patrimoine culturel. Il a estimé que la participation au Forum de l'économie culturelle était "une opportunité pour présenter ses idées innovantes aux hommes d'affaires, aux investisseurs, aux établissements culturels et autres".

Appel à faciliter l'accès aux espaces culturels et artistiques

Des opérateurs et acteurs culturels ont appelé dimanche à Alger à rendre accessibles les espaces désaffectés et inexploités pour insuffler une dynamique à la production et à la diffusion des arts et de la culture en Algérie. S'exprimant l'occasion du Forum de l'économie culturelle au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal, les intervenants ont mis en exergue la nécessité de créer des mécanismes susceptibles d'inciter les opérateurs et artistes à investir dans les arts plastiques, la musique, le théâtre ou encore le cinéma.

Prenant la parole lors d'un atelier sur les lieux et espaces culturels et artistiques, le plasticien Karim Sergoua a relancé son appel à mettre à la disposition des artistes les lieux désaffectés qui pourront servir, selon lui, d'"espaces de création et de diffusion" de la culture et des arts.

Pour cet enseignant d'arts plastiques à l'école supérieure des Beaux-Arts d'Alger, la capitale regorge de lieux (friches, voûtes, sous-sols, caves) inexploités qui pourront servir d'espaces culturels, soulignant à ce titre que les créateurs n'exigent rien d'autre qu'un espace pour y travailler. Abondant dans ce sens, Zafira Artisi, directrice d'Artissimo, un hub qui œuvre depuis une vingtaine d'années à l'émergence d'une économie créative en Algérie, a appelé à la mise en place de mécanismes permettant d'accéder à un financement bancaire pour louer ou exploiter des espaces dédiés à la production et à la diffusion des arts plastiques.

Élaboration des cahiers de charges pour investissement dans le secteur



La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a fait état, lundi à Alger, de l'élaboration des cahiers de charges relatifs à l'investissement dans le secteur de la Culture, dont l'exploitation des espaces et des sites archéologiques ainsi que des salles de cinémas et la création de théâtres privés. S'exprimant au terme des travaux du Forum de l'économie culturelle (3 au 5 avril), la ministre a affirmé que la gestion du théâtre privé fera l'objet d'un décret exécutif déposé au secrétariat général du gouvernement.

Lors de la présentation des conclusions du forum, Mme Bendouda a annoncé plusieurs décisions pour redynamiser la production culturelle et artistique, dont le lancement du projet cinématographique dans la ville de Timimoun, sur une superficie de 7 hectares, outre l'ouverture imminente du complexe de cinéma composé de 3 salles dans la wilaya d'Oran et celui d'Ouled-Fayet à Alger.

Dans le même contexte, la ministre a dévoilé également la création d'une école de formation cinéma à Constantine et de l'académie des arts à Tizi-Ouzou dans le cadre d'un plan visant à relancer l'industrie cinématographique, ajoutant la création prochaine d'une plateforme numérique pour la distribution de la production cinématographique et une autre pour la commercialisation des œuvres d'art.

La première responsable du secteur a réaffirmé que son département ministériel accordait une attention particulière aux projets relatifs à l'industrie cinématographique des opérateurs privés.

"Un mécanisme exécutif de haut niveau multisectoriel est en cours de préparation sous la supervision du Premier ministre, lequel sera chargé de la mise en œuvre et du suivi de la stratégie nationale de l'économie de la culture et des arts", a-t-elle annoncé. Elle a également fait état de l'ouverture prochaine d'un bureau d'investissement culturel au niveau du ministère, qui aura pour mission l'accompagnement et l'orientation des auteurs de projets et des investisseurs privés.

Par ailleurs, la ministre a mis en avant l'importance de la culture en tant que "composant de l'identité nationale globale, catalyseur de l'économie et également alternative parmi les options de diversification de l'économie nationale".

La cérémonie de clôture a vu la présence de nombre de ministres, du président du Conseil national économique, social et environnemental (Cnese), Reda Tir, du président de la Confédération algérienne du patronat (CAP), Nadir Bouabbas et de représentants de différents établissements culturels et artistiques.

Organisé par le ministère de la Culture et des arts en collaboration avec le Cnese au CIC, le Forum de l'économie culturelle a pris fin après trois jours d'interventions et de workshops animés par des porteurs de projets culturels, des artistes et des partenaires économiques et financiers.

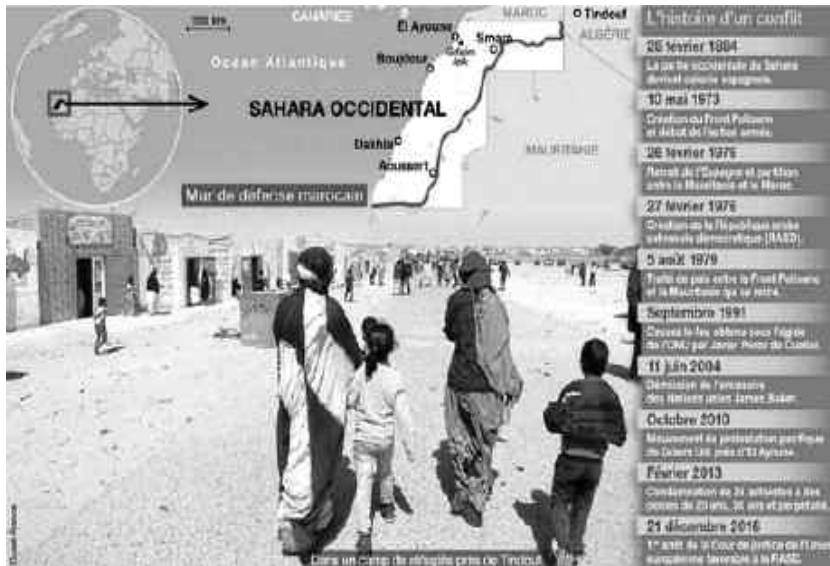
Projection d'un film sur la souffrance du peuple sahraoui face à l'occupation marocaine

Le film documentaire "La vie attend : référendum et résistance au Sahara occidental", de la réalisatrice américano-brésilienne Lara Lee, a été projeté dimanche dernier à l'occasion de la Journée internationale de sensibilisation aux mines et d'assistance à l'action contre les mines, célébrée le 4 avril de chaque année.

Prévue de 17h à 18h30, cette projection de 58 minutes, présentée par Kassiha 25, une initiative artistique à but non lucratif, met en avant la résistance du peuple sahraoui face à l'occupation marocaine et sa détermination à poursuivre son combat pour l'exercice de son droit inaliénable à disposer de lui-même. Elle retrace aussi le combat des Sahraouis pour la liberté et leur lutte pacifique pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination, rapportent des sources médiatiques.

Life Is Waiting raconte la lutte du peuple sahraoui, qui fait face à des "arrestations, des tortures, et des disparitions" dans les territoires occupés du Sahara occidental pour avoir "réclamé son indépendance".

Sous occupation marocaine depuis 1975, le Sahara occidental est l'un des territoires les plus contaminés par les mines terrestres au monde "Des dizaines de Sahraouis sont mutilés ou tués par des mines antipersonnel



chaque année", relatent les auteurs du film. "Que faudra-t-il au peuple du Sahara occidental pour renverser des décennies de promesses non tenues et gagner sa liberté? Quelles leçons la résistance sahraouie offre-t-elle aux mouvements non violents à travers le monde?", s'interrogent-ils.

Le film donne la parole à des activistes politiques et des militants de droits de l'homme sahraouis et étrangers, dévoilant les exactions des autorités coloniales marocaines, outre et les dérives du royaume du Maroc, à l'encontre des Sahraouis, et la brutalité de la répression des forces marocaines de sécurité face à leurs revendications légitimes lors de manifestations pacifiques pour les libertés.

L'événement a été suivi d'une discussion et de questions-réponses, animées par l'artiste londonien et producteur créatif de *Kassiha 2025*, Juan del Gado avec la participation du coproducteur du film, Salah Abdehae,

activiste sahraoui.

Au cours des dernières décennies, il a contribué à la coordination et à la traduction pour les cinéastes sensibilisant au problème du Sahara occidental et aux souffrances du peuple sahraoui.

L'activité a vu également la participation de la fondatrice de la charité Sandblast, au Royaume-Uni, Danielle Smith, qui a visité pour la première fois les camps de réfugiés sahraouis en 1991.

"Cela a marqué le début de son engagement à long terme dans l'activisme éducatif et culturel pour la cause de l'autodétermination sahraouie". Elle a enseigné l'anglais dans les camps des réfugiés sahraouis et appris le dialecte sahraoui Hassaniya entre 1993 et 1994, selon *Kassiha 2025*.

Mme Smith s'est également concentrée entre 1990 et 2000, sur la photographie et la réalisation de films documentaires sur le Sahara

Occidental, à l'image de *Song of Umm Dalaila* et *Beat of Distant Hearts: the art of révolution in Western Sahara*, récompensé dans de nombreux festivals internationaux. Depuis 2016, elle se consacre à la conduite du projet d'apprentissage précoce Desert Voicebox, offrant un enseignement en anglais et aux enfants réfugiés sahraouis à l'école primaire.

Le film documentaire *La vie attend: référendum et résistance au Sahara occidental* a été suivi d'une conversation ouverte (webinaire Zoom) pour débattre de la culture et du patrimoine du peuple sahraoui et sa lutte pour son autodétermination.

Kassiha 2025 est une initiative artistique à but non lucratif avec un seul objectif : éliminer toutes les mines terrestres du Sahara occidental. "Pour ce projet, nous nous concentrons sur les œuvres de Moulud Yeslem dans le but de lever son projet artistique "For Each Mine, A Flower" et de collecter des fonds pour un prototype de dispositif anti-mines d'ici 2025", indiquent les initiateurs du projet. Aux côtés d'autres artistes sahraouis, le travail de Moulud est la "pierre angulaire" de notre initiative de partage de la culture du Sahara occidental.

Pour ce projet, nous avons développé une équipe d'experts basés au Royaume-Uni dans la collecte de fonds, les médias sociaux, la conception graphique et la traduction pour soutenir Moulud Yeslem, basé à Barcelone.

Parution de "Pavillon Covid-19, sept jours en enfer" de Mahdi Boukhalfa

Dans son nouveau récit intitulé *Pavillon Covid-19, sept jours en enfer*, le journaliste et écrivain Mahdi Boukhalfa livre son témoignage de son expérience douloureuse et riche à la fois avec la maladie du coronavirus et son hospitalisation tout en rendant hommage au personnel soignant algérien pour son dévouement et son professionnalisme malgré des conditions de travail difficiles.

Paru récemment aux éditions "Dar El Qobia", cet ouvrage de 135 pages relate les péripéties de l'auteur depuis la confirmation de sa contamination jusqu'à la délivrance de la guérison en passant par son séjour dans un hôpital de la ville de Blida.

L'auteur revient sur ce "jour funeste" de l'été 2020 où il a appris qu'il devait être hospitalisé sur le champ,

pour une maladie qui est en train de remettre en question "l'existence même et le devenir de l'humanité", et les conséquences de son infection sur les membres de sa famille qui ont dû être dépistés, recensés et confinés par mesure de prévention.

Il décrit également son admission, le protocole de soin qui lui est administré et le quotidien des "covidés" en plus de revenir sur ses "camarades d'infortune", du plus jeune de moins de trente ans au plus âgé qui leur raconte avec fierté l'histoire de sa ville et de sa grande famille, dont certains sont également atteints d'autres maladies chroniques.

Depuis son départ de la maison pour la première hospitalisation de sa vie, Mahdi Boukhalfa fait de son sac de voyage noir son compagnon de route

et se remémore avec lui tous les séjours passés ensemble dans différents villes du monde, pour son travail de journaliste ou pour le plaisir de la découverte, avant de finir ensemble dans l'incertitude de l'hôpital. L'auteur partage également ses lectures des nuits passées à l'hôpital proposant de suivre les voyages de Léon l'Africain, les positions d'Albert Camus, de Mouloud Feraoun et de Frantz Fanon ou encore la résistance de l'émir Abdelkader en faisant souvent des parallèles avec son quotidien de covidé.

Entre deux lectures, Mahdi Boukhalfa replonge ses lecteurs dans le drame de la maladie à travers les pleurs et gémissements des patients, les lendemains incertains, la prise de conscience de son extrême insistance dans l'univers, et ce compagnon

d'infortune de moins de trente ans qui s'effondre et abandonne son corps et ses poumons au virus.

L'auteur partage également sa délivrance et l'émotion lors de l'annonce de la nouvelle de son rétablissement, la promesse de jours meilleurs et d'un retour à la vie.

Né à Alger en 1955, Mahdi Boukhalfa est sociologue de formation et journaliste de profession qui a entamé sa carrière en 1983 à l'agence de presse Algérie presse service. Il signe en 2019 son premier ouvrage *Mama Binette, naufragée en Barbarie* qui sera suivi de *La révolution du 22 février* et *La marche d'un peuple, les raisons de la colère* sorti fin 2020.

"Jussur", première exposition individuelle d'Ali Boukhalfa

L'artiste-peintre Ali Boukhalfa expose, jusqu'au 23 juin prochain, une rétrospective de ses peintures témoignant de l'évolution de son univers créatif vers une déconstruction de l'humain et une intégration du patrimoine culturel algérien dans des oeuvres contemporaines marquées par une cinquantaine d'années de recherches et d'influences.

Intitulée "Jussur" (Passerelles), cette exposition organisée par la galerie d'art "Diwaniya Art Gallery" est la première exposition individuelle d'Ali Boukhalfa, artiste-peintre et sculpteur qui a longtemps enseigné à l'école supérieure des Beaux-Arts d'Alger. Chronologiquement, Ali Boukhalfa propose des tableaux réalisés dans les années 70 et 80 explorant d'un côté le patrimoine algérien à travers les symboles et rappels vers l'artisanat et parfois l'architecture des villes du Sud et de l'autre l'univers de sa



vie de professeur à l'école nationale des Beaux-Arts Mhamed-Issiakhem, dont la vision et la palette sont très clairement présentes dans cette collection. Dans une collection un peu plus récente l'artiste entame sa recherche de "métamorphose de l'humain vers le métaphysique" où le corps est déconstruit, simplifié et reconstruit autrement pour échapper à sa condition d'"être vivant organique et éphémère". Dans cette recherche la touche géométrique

et la clarté du trait sont omniprésents, héritage de trois ans de travail comme sculpteur dans les ateliers du Français Jean Dubuffet et d'un grand penchant pour la sculpture et le travail de la matière. Dans sa collection la plus récente, le corps humain est déconstruit et ses membres rassemblés autrement dans des oeuvres qui portent toujours des références discrètes au patrimoine et à l'artisanat algérien dans une volonté de faire connaître ce dernier à travers des peintures contemporaines.

Eléments architecturaux typique du Mzab, poterie, instruments de musique, tapis ou encore faune et flore locales se mêlent dans une explosion de couleurs très recherchée à des bras, jambes, têtes et chevelures disposés comme dans un puzzle avec un impression de relief.

Né à Alger en 1948, Ali Boukhalfa a fait ses études en sculpture et en peinture à l'école nationale des Beaux-Arts d'Alger, dans la classe de Mhamed Issiakhem, puis à Paris. En France il a été pendant trois ans le bras droit du célèbre sculpteur français Jean Dubuffet pour qui il réalise de nombreuses sculptures.

A la fin de ses études, Ali Boukhalfa rentre en Algérie et revient à l'école des Beaux-Arts en tant qu'enseignant en 1981 fort d'un savoir-faire qui n'a été maîtrisé en Algérie qu'au début de la décennie 2000. Il a réalisé un mémorial semi-moderne à Bouira, des reconstitutions historiques et des bas-reliefs en bronze.

Ali Boukhalfa a continué de transmettre ses connaissances aux étudiants de l'école jusqu'en 2011 et a participé à de nombreuses expositions collectives.

Récemment, avec la galerie Diwaniya il a participé à la foire d'art "Intersect 21" de Chicago.

4^e édition du Salon national des arts plastiques à Tiaret

Plus de 60 artistes de différentes régions du pays prennent part à la 4^e édition du salon national des arts plastiques dédiée à l'artiste Mustapha Senoussi ouverte dimanche à la maison de la culture Ali-Maachi de Tiaret, a-t-on appris auprès des services de cet établissement culturel.

L'artiste Mustapha Senoussi qui avait exprimé sa "profonde émotion" quant à ce geste de réhabilitation et de considération, a indiqué, dans une allocution à l'occasion, qu'il devait subir ce jour-là une intervention chirurgicale sur un cancer qu'il traîne depuis plus de deux années et qui a été reportée faute de moyens à l'hôpital dans lequel elle était programmée.

L'artiste qui avait baptisé son groupe artistique "El Moudja" après son retrait

du monde artistique durant des années suite à la mort de son ami Abdelhak Chaouche, a sollicité les autorités et le ministère de la Culture pour sa prise en charge et celle de nombreux artistes malades se trouvant dans des conditions difficiles.

Cette édition a été consacrée pour honorer l'artiste Mustapha Senoussi en reconnaissance de ses contributions dans le domaine de l'art plastique et de ses oeuvres pour promouvoir le patrimoine algérien dans le pays et à l'étranger sous le slogan "Couleurs des rostomides".

Le programme du salon, auquel participent 60 artistes de différentes régions du pays dont 30 de la wilaya de Tiaret, comporte des expositions d'artisanat traditionnel et du livre et des ateliers au

centre de l'enfance assistée et dans des lieux publics de la wilaya de Tiaret, ainsi que la projection d'un portrait sur le parcours de l'artiste Mustapha Senoussi élaboré par Nora Maarouf, mis en scène et monté par Tires Abdeldjelil et animé par l'artiste Aya Kerroum.

Mustapha Senoussi, artiste réaliste impressionniste spécialisé dans la calligraphie arabe, a remporté le premier prix du premier concours au salon de calligraphie arabe à Tiaret en 1992 et le premier prix d'un concours de panneaux publicitaires sur l'environnement à Nâama en 2007. Il est professeur d'éducation artistique dans le secteur de l'éducation et est diplômé de l'Institut technologique des cadres de l'Éducation d'Oran en 1991.

Réouverture de l'ancien siège de la Bibliothèque nationale

La ministre de la Culture et des arts, Malika Bendouda a procédé jeudi à Alger à la réouverture de l'ancien siège de la Bibliothèque nationale (sis à la rue Frantz-Fanon) et ce, après sa fermeture pour plus de 3 ans pour réaménagement et restauration.

"La réouverture de l'ancien siège de la Bibliothèque nationale (BN) contribuera à la consécration de la lecture et à l'actualisation de la recherche scientifique", a déclaré la ministre à cette occasion.

Elle a rappelé, dans ce sens, que l'Algérie dispose d'un réseau de bibliothèques répartis sur tout le territoire national et d'un grand nombre de

manuscrits. Par ailleurs, Mme Bendouda a annoncé l'institution de la date du 7 juin comme journée nationale du livre et des bibliothèques, une date coïncidant avec l'autodafé de livres et des manuscrits de la bibliothèque de l'université d'Alger par l'OAS le 7 juin 1962.

Elle a fait savoir, par ailleurs, que les préparatifs du Salon international du livre d'Alger (Sila) prévu en novembre prochain, étaient en cours.

A l'occasion de la réouverture de l'ancien siège de la BN, un mémorandum d'entente a été signé entre la BN et la bibliothèque nationale historique de l'Ukraine, par le directeur de la BN

Mounir Behadi et l'ambassadeur ukrainien à Alger, Maxim Sobh. Le mémorandum vise, entre autres, la définition du cadre de coopération entre les deux bibliothèques ainsi que l'élaboration de programmes d'action communs.

De son côté, l'ambassadeur ukrainien a indiqué que "la signature de ce mémorandum témoigne de l'attachement des deux peuples amis, algérien et ukrainien, au renforcement des liens de fraternité et d'amitié et à la consolidation de la coopération culturelle et scientifique via l'action commune et la coordination mutuelle entre les grandes bibliothèques nationales dans les deux pays".

PRINTEMPS THÉÂTRAL DE CONSTANTINE

La 9^e édition a donné un nouveau souffle au 4^e art

La neuvième édition du printemps théâtral de la ville de Constantine, clôturée samedi, a donné un nouveau souffle au 4^e art au niveau local. Le wali de Constantine, Saci Ahmed Abdelhafid, a affirmé, lors d'une allocution prononcée lors de la cérémonie de clôture, que le printemps théâtral de la ville de Constantine a contribué à la revitalisation de la ville du Vieux Rocher, à travers l'engouement du grand public amateur de théâtre qui a imprimé une forte dynamique à ce rendez-vous culturel, devenu une tradition culturelle locale incontournable.

Pour sa part, le président du comité des activités culturelles de la ville de Constantine, Hakim Dekkar a estimé que cette "manifestation culturelle, organisée à la mémoire de l'homme de théâtre, Salim Merabia (1941-2005) se veut une mosaïque esthétique vécue par les passionnés du 4^e art tout au long de la semaine (du 27 mars au 3 avril 2021)". Cette rencontre a permis au public de renouer avec le théâtre régional Mohamed-Tahar-Fergani, après un période de stagnation culturelle.

La cérémonie de clôture a été marquée par l'interprétation de morceaux de musique interprétés par la troupe Jil El Ghiwane, très appréciée par le public, outre des lectures de poèmes et la présentation d'une comédie musicale, suivi d'un spectacle de l'école de théâtre de Constantine avec la participation d'enfants et de jeunes qui dévoile une nouvelle génération de jeunes talents.

Cette édition a vu la présentation de plusieurs pièces théâtrales dont *Veuves* (théâtre de Constantine), *Skoura* (Souk Ahras), *Rih Hourhour* (Tizi-Ouzou), *Baccalauréat* (Mostaganem), *Rassif Ennouar ma Yjaoubch* et *Arlequin valet de deux maîtres*.

ADRAR, PRODUCTION DE LA TOMATE INDUSTRIELLE

Une récolte abondante escomptée



La commune d'In-Zghmir, pionnière dans la production de tomates industrielles dans la wilaya d'Adrar, a connu l'expansion des superficies de terres cultivées pour la saison 2020/2021, atteignant environ 450 hectares sur l'ensemble du territoire de la commune...

PAR BOUZIANE MEHDI

Les professionnels de la filière de la tomate industrielle s'attendent à une campagne de récolte réussie au cours de la saison 2020-2021 dans la wilaya d'Adrar, notamment grâce à l'augmentation constatée dans le rendement de la production. C'est ce qu'a indiqué le ministère de l'Agriculture et du Développement rural sur sa page Facebook. Le ministère a affirmé que "les opérations de récolte de la tomate industrielle se poursuivent dans la wilaya d'Adrar", une des wilayas du Sud les plus

importantes en matière de production de tomates industrielles, soulignant que "les communes d'In-Zghmir, Zaouiet-Kounta, Aoulef et Talmine, constituent le principal réservoir de l'usine de transformation industrielle de tomates de Reggane".

Selon l'APS, le ministère a, à cet égard, ajouté que la "commune d'In-Zghmir, qui est pionnière dans la production de tomates industrielles dans la wilaya, a connu une expansion des superficies de terres plantées pour la saison 2020/2021, atteignant environ 450 hectares sur l'ensemble du territoire de la commune, dont 180 hectares sont utilisés dans l'agriculture traditionnelle qui dépend dans son système d'irrigation sur la technique des fougareas, tandis que les 360 hectares restants sont des terres mises en valeur et distribuées à un grand nombre d'agriculteurs de la région". Selon le ministère, alors "que la saison des récoltes touche à sa fin, les premières opérations de récolte de la tomate industrielle au Sahara commencent généralement vers fin décembre et se poursuivent jusqu'au début mai, les

agriculteurs attendent avec optimisme la récolte de cette année, d'autant plus que le rendement de la production par hectare variait entre 450 et 700 quintaux, notant que la récolte se fait trois fois par saison, ce qui fait que le rendement de production double".

S'agissant des points de collecte, le comité de wilaya en charge de la campagne labours-semences, de récolte et de battage dans la wilaya d'Adrar avait tenu une réunion le 8 mars pour préparer la campagne de récolte et de battage pour la saison 2020-2021, a fait savoir l'APS, ajoutant qu'après avoir évalué les campagnes de la saison passée et présente, et étudié les plus importants obstacles et les difficultés enregistrés au cours de celles-ci, la réunion a conclu à "l'orientation vers la création de points de collecte des produits au niveau de certains départements et le renforcement des équipements pour le processus de récolte, des wilayas voisines pour assurer le bon déroulement de la campagne de récolte dans la wilaya d'Adrar".

B. M.

OULED-DJELLAL, DÉVELOPPEMENT DES ZONES ENCLAVÉES

Réconcilier le citoyen avec son écosystème

Le chargé de mission à la présidence de la République, Brahim Merad, a affirmé dans la région de Ras el-Djedar, au sud de la wilaya d'Ouled-Djellal, que les autorités suprêmes du pays "ont pu favoriser une réconciliation entre le citoyen et son écosystème", à travers la concrétisation sur le terrain de plusieurs projets de développement des zones enclavées.

S'exprimant à la presse, en marge d'une visite de travail et d'inspection des projets de développement dans la même wilaya, M. Merad a précisé que "la ferme volonté du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de mettre en œuvre le programme de développement des zones enclavées a donné lieu à un nouveau écosystème permettant aux citoyens d'exploiter les réalisations en matière de routes, de réseaux d'eau et de gaz et

d'opérations d'aménagement en vue de relancer leurs activités". L'aménagement du territoire "permettra la relance des activités des populations des zones d'ombre, et partant la création des postes d'emploi et de la richesse", a-t-il indiqué, ajoutant qu'"à la faveur de ces réalisations, nous sommes parvenus à inverser la tendance d'exode de la ville vers le monde rural". Le Chargé de mission à la présidence de la République a appelé les citoyens à être patients car, a-t-il expliqué, "il n'est pas possible de répondre aux préoccupations de plus de 15.000 zones d'ombre en Algérie en une année", assurant que "tous les secteurs sont mobilisés pour réaliser 100 % de développement dans toutes les régions". "Il existe une volonté sincère et des efforts soutenus sont en cours pour promouvoir les

régions rurales, créer les conditions d'une vie décente et mettre fin aux disparités entre les régions", a affirmé M. Merad, soulignant que "le citoyen est au cœur du développement, il doit s'investir activement dans tous les domaines pour être productif". Lors de son inspection des projets de développement concernant plusieurs secteurs, le responsable a écouté les préoccupations des citoyens liées notamment à l'agriculture, à l'emploi, au désenclavement de ces régions et à l'amélioration du cadre de vie des citoyens. Au cours de sa visite dans la wilaya, le chargé de mission à la présidence de la République a inspecté plusieurs projets de développement dans les secteurs de la santé et de l'éducation et des projets d'aménagement et de bitumage des routes.

APS

SKIKDA

Remise des clés de 183 unités LPL

Les clés de 183 logements publics locatifs (LPL) ont été remises, jeudi 11 mars, à leurs bénéficiaires dans la commune d'Azzaba, à l'est de Skikda, au cours d'une cérémonie organisée au siège du cabinet du wali. Ce quota fait partie d'un programme global de 400 logements.

Parmi les bénéficiaires se trouvent 8 personnes aux besoins spécifiques et d'autres faisant partie des familles de victimes de terrorismes, des invalides de l'ANP et des éléments de la Garde communale. Ce quota de logements a été consacré également à la résorption de l'habitat précaire et aux citoyens de la commune d'Azzaba vivant dans des habitations exiguës.

Cette opération ne sera pas la dernière, mais sera suivie par d'autres au profit de plusieurs régions de la wilaya.

KHENCHELA

Découverte d'un site archéologique romain à Metirchou

Un site archéologique datant de l'époque romaine vient d'être découvert au village Metirchou, dans la commune d'Aïn-Touila wilaya de Khenchela.

"Il s'agit d'une chambre funéraire romaine mise au jour", a précisé à l'APS Ikoubane Hamdi, chef du bureau des sites archéologiques à la direction de la culture et des arts.

Découverte sur le bord d'un oued sur un site agricole près du village Metirchou, "la chambre funéraire construite avec de gros blocs de pierre taillée se trouve dans un bon état de conservation", a ajouté le même cadre.

La découverte a été faite suite à une plainte déposée auprès de la brigade de gendarmerie de la commune d'Aïn-Touila faisant état de fouilles entreprises par des inconnus, selon la même source.

La direction de la culture, en concertation avec l'assemblée populaire communale d'Aïn-Touila, a pris les dispositions légales pour protéger ce site, en se constituant partie civile dans le cadre de cette affaire, en plus d'avoir informé le ministère de tutelle.

APS

FORMATION PROFESSIONNELLE

Levier du développement économique local

La formation professionnelle participe activement à la création de richesses et d'emplois, notamment dans le secteur des petites et moyennes entreprises et les PMI. Ainsi, elle est considérée comme un levier important dans le développement local durable.



La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Hoyam Benfriha, a mis en exergue l'apport du secteur au développement économique du pays par son adaptation aux besoins des différentes wilayas, notamment du Sud, en leur offrant une main-d'œuvre qualifiée et spécialisée. "Les différents centres et instituts nationaux supérieurs de formation et d'enseignement professionnels (INSFP) constituent un apport très important au développement des wilayas, notamment celles dans le Sud du pays, où le secteur s'est adapté à leurs besoins en matière de formation de main-d'œuvre spécialisée dans des activités liées à plusieurs domaines, tels l'agriculture, le tourisme, l'exploitation minière, le bâtiment et les

travaux publics", a affirmé Mme Benfriha, lors d'une rencontre avec les responsables et cadres du secteur dans la wilaya. "Par nos structures de formation et d'enseignement professionnels dans la wilaya de Béchar, par exemple, nous voulons donner aux stagiaires, à travers une formation de qualité, de réelles opportunités d'entrer dans le monde du travail et appliquer leur savoir acquis, pour contribuer au développement de cette région à forte potentialités agricoles, touristiques et minières", a-t-elle souligné lors de cette rencontre organisée à l'INSFP Mabkhouti Lahcen, spécialisé dans la formation de techniciens supérieurs en Bâtiment et Travaux publics. "Les futurs et importants projets retenus

pour la wilaya de Béchar, notamment dans l'énergie solaire, seront pourvoyeurs de main-d'œuvre, grâce aux formations dispensées actuellement dans nos établissements de formation dans la wilaya", a-t-elle ajouté. La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels a annoncé, dans ce cadre, la création prochaine d'un INSFP spécialisé dans l'agriculture, notamment l'agronomie saharienne à Abadla (88 km au sud de Bechar), dans le but de renforcer la formation spécialisée en la matière. "Avec la réalisation de cet INSFP, dont les études viennent d'être finalisées, le secteur pourra mettre sur le marché du travail une ressource humaine qualifiée sur laquelle s'appuiera le dévelop-

pement du secteur agricole dans la wilaya de Bechar et des autres régions dans le Sud-ouest du pays", a expliqué la ministre, à l'issue de sa visite de travail d'une journée dans la wilaya.

La wilaya de Béchar compte actuellement 3 INSFP, soit 900 places pédagogiques, neuf centres de formation professionnelle totalisant 3.025 places pédagogiques, sept structures de formation et d'enseignement professionnels relevant du secteur privé avec 525 places pédagogiques et un Institut national de formation et d'enseignement professionnels à distance. Actuellement, sont recensés 7.057 stagiaires, dont 2.860 filles, qui suivent une formation dans les 102 spécialités offertes dans les différents centres et INSFP de la wilaya, encadrés par 164 encadreurs pédagogiques et 364 agents relevant des services administratifs et techniques, selon les responsables locaux du secteur.

Auparavant, la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels s'était rendue au chef-lieu de la wilaya de Béni-Abbès (240 kilomètres au sud de Béchar) où elle a visité, en compagnie des autorités locales, les différentes structures de l'INSFP spécialisées dans la formation de techniciens supérieurs dans les métiers de l'hôtellerie et du tourisme. Cet établissement compte actuellement une centaine de stagiaire en formation.

R. E.

SALON DE L'EXPORTATION DE MOSTAGANEM

120 rencontres d'affaires entre opérateurs économiques

Pas moins de 120 rencontres d'affaires entre opérateurs économiques algériens et représentants commerciaux étrangers ont été effectuées, lors du premier Salon régional de l'exportation et de la promotion du produit local, organisé du 4 au 6 avril en cours dans la wilaya de Mostaganem, selon les organisateurs. Lors d'une conférence de presse en marge de la cérémonie de clôture d'une rencontre B2B, organisée au Complexe touristique "Zafir" à la plage "Sablettes" (commune de Mazaghran), la chargée de l'information et de la communication auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie "CCI

Dahra Mostaganem", Houria Benyahkho a indiqué que le Salon a constitué une opportunité pour les opérateurs économiques nationaux d'effectuer des rencontres avec leurs homologues étrangers pour négocier des contrats d'exportation ou d'accès aux marchés extérieurs. Elle a qualifié de "très fructueuses" ces rencontres ayant regroupé 54 opérateurs économiques algériens dont des producteurs, des exportateurs et des intermédiaires dans la logistique et diverses prestations à l'export avec les représentants de sept pays arabes et africains participants. Tenues lundi et mardi, ces rencontres por-

tant sur les opportunités et l'accès aux marchés extérieurs dans divers domaines aussi importants que l'industrie alimentaire, le plastique, les produits ferreux, le textile (tissus, habillement et prêt-à-porter) ont suscité un intérêt particulier des représentants étrangers, en provenance de Tunisie, d'Egypte, d'Oman, du Yémen, du Soudan, d'Afrique du Sud et de Tanzanie, a fait savoir Mme Benyahkho. Dans le cadre de ce Salon, une exposition a été tenue pour promouvoir le produit local et son niveau de compétitivité à l'échelle mondiale, à laquelle ont pris part des opérateurs économiques de 12 wilayas

du pays, en plus de plusieurs acteurs dans le domaine de l'exportation. En marge du Salon, deux conférences ont été animées portant sur le rôle des dispositifs d'appui pour la promotion des exportations hors hydrocarbures et la contribution de la promotion du commerce extérieur dans le développement économique national. Il a été ainsi recommandé la tenue, en 2022, de la deuxième édition du Salon régional de l'exportation et de la promotion du produit local, ont souligné les organisateurs.

R. E.

INDUSTRIE NAVALE

Lancement de 60 projets à partir du 2^e semestre 2021

Une soixantaine de projets dans le domaine de la construction et la réparation navales devraient être lancés à partir du deuxième semestre 2021, a annoncé le ministre de la Pêche et des productions halieutiques, Sid-Ahmed Ferroukhi. S'exprimant lors d'une rencontre organisée conjointement avec le ministre de l'Industrie, Mohamed Bacha, sur l'accompagnement des porteurs de projets dans le domaine de la construction, la rénovation et la maintenance des bateaux de pêche, M. Ferroukhi a fait part de 60 intentions de projets d'investissement de la part d'opérateurs publics et privés qui se sont inscrits sur la plateforme numérique dédiée au recueil des données concernant les projets relatifs à cette activité. "Notre mission consiste à aider ces opérateurs à se positionner dans l'activité de l'industrie navale, notamment dans ses axes consacrés au développement de l'industrie nationale de construction et de réparation navales et la promotion des activités de la pêche au large, en leur apportant les facilitations financières et administratives qui

leur permettent d'être opérationnelles à partir du deuxième semestre de l'année en cours", a-t-il assuré. Dans ce contexte, le ministre a affirmé qu'un processus a déjà été mis en place avec le ministère de l'Industrie pour intégrer cet effort dans la stratégie industrielle, basée sur les principes de la valorisation des ressources locales et le développement du tissu industriel national. "C'est un grand projet intégré qui ouvrira grandes les portes aux opérateurs de l'industrie navale ainsi qu'aux sous-traitants", a-t-il promis, en assurant que son secteur mettra les conditions qu'il faut pour concrétiser ces projets "le plus vite possible". En outre, il a affirmé que les porteurs de ces projets pourraient faire appel aux partenaires étrangers pour bénéficier du transfert technologique et du savoir-faire. Par ailleurs, le lancement de ces activités impliquent les experts, les bureaux d'études, et les instituts spécialisés, tels l'institut d'architecture naval d'Oran, afin de réaliser des bateaux de pêche répondant

aux normes internationales. "Nous sommes très exigeants sur les aspects de la sécurité et de la qualité des bateaux, d'autant que la plus grande partie de ces navires vont naviguer au large et dans les océans", a-t-il souligné. A ses côtés, le ministre de l'Industrie, Mohamed Bacha, a affirmé que son département prépare, en collaboration avec le ministère de la Pêche, une feuille de route définissant de façon concrète l'entrepreneuriat dans l'industrie navale et les parties institutionnelles devant accompagner ce créneau. Il a précisé que cette feuille de route servirait de plateforme pour identifier d'une manière précise les indicateurs de performance escomptés des opérateurs et d'identifier, en parallèle, les insuffisances et les mesures à prendre pour rattraper le retard et relancer cette activité qui était assez développée en Algérie dans les années 80. Bacha a également fait valoir l'apport attendu de son secteur à cette industrie en termes de normalisation, de certification et d'encouragement des innovateurs. Le

ministère a assuré, en outre, son engagement à contribuer de manière effective dans l'assainissement du climat des affaires pour les porteurs de projets notamment à travers les facilitations administratives et la lutte contre les contraintes bureaucratiques qui freinent la relance de cette activité. En marge de la rencontre, deux accords ont été conclus. Il s'agit d'un accord cadre entre les ministères de la Pêche et des Productions halieutiques et de l'Industrie et d'un accord entre la Chambre algérienne de la Pêche et de l'Aquaculture (Capa) et le Groupe public des industries mécanique, portant coopération dans les différents domaines de la construction navale et la rénovation. Outre les porteurs de projet, cette rencontre, tenue au siège du ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, a vu la participation des représentants des organismes spécialisés dans le financement et l'assurance des investissements, ainsi que des experts et des chercheurs.

R. E.

SOUDAN

L'état d'urgence décrété au Darfour-Ouest



Une montée de la tension intervient alors que les autorités doivent faire face à une circulation plus importante des armes dans le pays. Notamment au Darfour où les affrontements tribaux sont fréquents.

Les dernières violences entre tribus rivales dans cette région troublée du Soudan ont fait depuis samedi au moins 50 morts et plus de 120 blessés, selon l'association des médecins

soudanais. Ces affrontements ont débuté samedi à El-Geneina, la capitale de cet État. Ils auraient démarré, selon l'Onu, lorsqu'un homme a tiré sur des membres d'une tribu qui remorquaient leur véhicule jusqu'à la capitale. Les violences ont, comme à chaque fois, vite dégénéré faisant en trois jours des dizaines de victimes. Ce qui a poussé les autorités à instaurer l'état d'urgence. Ce mardi, des coups de feu seraient toujours entendus dans plusieurs quartiers d'El-Geneina. Ce qui pousse certains habitants à fuir leur maison.

Cette montée de la tension intervient

alors que les autorités doivent faire face à une circulation plus importante des armes dans le pays. Notamment au Darfour où les affrontements tribaux sont fréquents. En janvier dernier, ils avaient fait plus de 200 morts, surtout dans la capitale.

Les événements de ces derniers jours risquent d'aggraver une situation déjà précaire. L'Onu annonce que les vols humanitaires ont été suspendus jusqu'à nouvel ordre vers El-Geneina, considérée comme une plaque tournante de l'aide dans la région. Cette mesure pourrait affecter plus de 700.000 personnes.

CÔTE D'IVOIRE

Les discussions se poursuivent en vue du retour de Laurent Gbagbo

À quelle date Laurent Gbagbo foulera-t-il le sol de l'aéroport Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan ? Près d'une semaine après l'acquittement définitif de l'ancien président de Côte d'Ivoire par la Cour pénale internationale. Son retour au pays, demandé avec insistance par ses partisans, est en discussion. Les modalités sont loin d'être encore fixées. Depuis des mois, des intermédiaires tentent d'organiser un échange téléphonique entre les deux hommes, mais ils n'y sont pas encore parvenus. Le gouvernement veut « encadrer » le retour de Laurent

Gbagbo pour éviter des débordements. Jusque-là, c'est Hamed Bakayoko, qui menait les discussions. La maladie et le décès du Premier ministre ont suspendu le processus, mais la nomination de Patrick Achi et le retour prochain d'Assoa Adou, chargé par Laurent Gbagbo de le représenter auprès des autorités et récemment absent du pays, devraient permettre une reprise rapide.

Les proches de l'ex-Président ne "veulent pas se précipiter". Ils insistent sur les garanties à sa sécurité, et demandent aussi qu'il bénéficie de la

loi sur le statut des anciens chefs d'État, dont il a été exclu, qui lui octroierait un salaire, des frais de déplacement, du personnel. Selon un membre de sa famille, la réhabilitation de sa résidence de Mama, son village, est achevée. Les travaux à celle de Cocody, sont en passe de l'être. Reste à savoir si libre de ses mouvements, Laurent Gbagbo ne fera pas quelques étapes sur la route d'Abidjan : des visites à des dirigeants amis ou à des organisations de la diaspora qui l'ont soutenu sont évoquées, mais tributaires du contexte sanitaire.

BIRMANIE

De la peinture rouge déversée dans les rues en hommage aux "martyrs"

Des Birmans ont déversé mardi de la peinture rouge dans les rues pour protester contre la répression sanglante des forces de sécurité depuis le putsch militaire du 1^{er} février qui a renversé Aung San Suu Kyi.

570 civils - dont une cinquantaine d'enfants et d'adolescents - ont été tués en un peu plus de deux mois, selon l'Association d'assistance aux prisonniers politiques (AAPP).

Le bilan pourrait être beaucoup plus lourd: plus de 2.700 personnes ont été arrêtées. Beaucoup, sans accès à leurs proches ou à un avocat, sont portées disparues.

Malgré cela, la mobilisation pro-démocratie ne faiblit pas, avec des dizaines de milliers de salariés en grève et des secteurs entiers de l'économie paralysés. Pour échapper aux représailles et continuer à être entendus, les contestataires trouvent chaque jour de nouvelles parades. Mardi, ils ont demandé à la population de déverser de la peinture rouge pour évoquer le sang des "martyrs tombés sous les balles" de l'armée et de la police.

A Hpa-An, la capitale de l'Etat Karen (Sud), des protestataires en ont répandu sur une route, avant de rendre hommage aux victimes et de saluer à trois doigts en signe de résistance. "Ne tuez pas les civils pour un salaire aussi misérable que le prix de la nourriture pour chiens", a écrit en lettres rouges un protestataire sur un Abribus de Rangoun. D'autres ont imbibé des bouts de tissus de peinture avant de les jeter à un carrefour de la capitale économique. Ailleurs dans le pays, de petits groupes sont descendus dans les rues, notamment dans l'État Shan (nord-est) où un sit-in a été organisé sous la pluie, des manifestants se protégeant derrière des barricades de fortune érigées avec des panneaux publicitaires, des fils barbelés et du bambou.

Agences

JORDANIE

Le roi Abdallah II et le prince Hamza scellent leur réconciliation

La tension est retombée à Amman, lundi 5 avril, après une crise de quarante-huit heures qui a révélé des fractures insoupçonnées au sein de la famille royale. Le prince Hamza, demi-frère cadet du roi Abdallah, que le pouvoir avait accusé pendant le week-end de menées séditionnelles, en lien avec une mystérieuse puissance étrangère, est rentré dans le rang. Agé

de 41 ans, le fils de la reine Noor, quatrième épouse du défunt roi Hussein, a signé une déclaration dans laquelle il réitère son allégeance au souverain.

"Je resterai fidèle à l'héritage de mes ancêtres, à Sa Majesté le roi ainsi qu'à son prince héritier, et je me mettrai à leur disposition pour les aider et les soutenir", a écrit le prince dans le texte publié lundi soir par le palais

royal. La réconciliation, qui s'est déroulée au domicile d'un oncle du roi, le prince Hassan Ben Talal, 74 ans, vieux sage de la dynastie hachémite, met un terme - au moins provisoire - à une querelle qui menaçait de déstabiliser le royaume.

La crise avait éclaté samedi 3 avril, avec l'annonce de l'arrestation de personnalités proches du roi Abdallah II

et la révélation concomitante par le prince Hamza de son assignation à résidence, sur fond de rumeurs de coup d'Etat avorté. En interne, en revanche, la version officielle a divisé l'opinion publique, de nombreux analystes ne faisant pas mystère de leur scepticisme vis-à-vis du scénario dramatique brossé par les autorités.

Agences

CHAMPIONS LEAGUE

Mahrez passeur contre Dortmund

Manchester City l'a emporté sur le score de 2-1 face à Dortmund à l'Emirates Stadium en 1/4 de finale aller de la Champions League, Riyad Mahrez était derrière l'ouverture du score signée Kevin De Bruyne.

Très en forme, l'ailier algérien était à l'origine de l'action du but en contrant une passe d'Emre Can dans le rond central, le ballon arrive dans les pieds de De Bruyne qui remonte balle au pied et trouve Foden sur l'aile gauche, ce dernier centre au second poteau, Mahrez récupère du bout du pied droit un ballon qui allait sortir, avant de se mettre sur son pied gauche pour servir De Bruyne qui pousse la balle au fond des filets (19'). Les hommes de Guardiola vont dominer dans le jeu sans pour autant concrétiser, avec notamment plusieurs situations où Mahrez aurait pu être servi pour conclure ou partir seul. A force de rater, City va être punie par Dortmund sur une superbe action collective conclue par Marco Reus à la 84e minute. Heureusement pour les Blues, Phil Foden qui aura loupé un nombre incalculable d'occasions, va réussir à marquer le but de la victoire à la 90e minute.

PORTUGAL

Tondela et Khacef lancent un recours à la Fifa

Absent lors de la dernière sortie de son équipe victorieuse (2-1) face à Guimarães, le latéral gauche Naoufel Khacef a été préservé par son club faisant face à un contexte administratif complexe et une potentielle suspension de quatre mois infligée par la Fifa. Selon nos informations, Naoufel Khacef et son club auraient porté un recours auprès de la Fifa pour contester une décision de suspension liée à un litige entre son actuel et son ancien club sur le transfert réalisé l'été dernier. Disposant d'un bon de sortie avec une clause libératoire estimée à 200.000€, le NAHD aurait demandé au club portugais une indemnité de transfert de 300.000€ pour libérer son latéral prêté aux Girondins de Bordeaux lors de la saison dernière.

Interrogés sur la procédure de recours formulée en réponse à cette potentielle sanction de la Fifa, Naoufel Khacef et son avocat sont confiants quant à une issue positive de la requête déposée afin d'éviter une application d'une sanction contraignant le joueur à une suspension de quatre mois.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

"Impossible n'est pas algérien"

Les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, le CR Belouizdad et le MC Alger, affronteront, respectivement à l'extérieur, le Mamelodi Sundowns et l'ES Tunis, dans des matchs comptant pour la 6e et dernière journée de la phase de poules, avec l'objectif de relever le défi et se qualifier aux quarts de finale de l'épreuve continentale.

PAR MOURAD SALHI

Le CR Belouizdad qui a relancé ses chances de qualification aux quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique de football, après sa victoire devant son homologue congolais du TP Mazembe sur le score de 2 à 0, tentera de confirmer en terre sud-africaine. A la faveur de la dernière victoire remportée au stade du 5-Juillet, le CR Belouizdad (6 pts) s'est emparé de la 2e place du groupe B avec 6 points, profitant du match nul d'Al-Hilal du Soudan à domicile face au Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud (13 pts), déjà qualifié pour les quarts de finale de la compétition.

Le Chabab, sans entraîneur en chef depuis le départ du technicien français Franck Dumas, est appelé à se mesurer à l'équipe de Mamelodi Sundowns qui n'a perdu aucun match lors de ce tour. Au match aller disputé, rappelons-le, à Dar Es-Salaam en Tanzanie, les coéquipiers de Merbah se sont

inclinaient sur le score de 5 à 1. 1 point du match nul pourrait faire les affaires des Belouizdadiens, surtout que le concurrent direct, à savoir Al-Hilal du Soudan, effectuera un déplacement périlleux au Congo pour y affronter le TP Mazembe, déjà éliminé de la course. Côté effectif, le CR Belouizdad se présentera sans les services de Nessakh et Belkhiter qui souffrent de blessure.

La Confédération africaine de football a désigné l'arbitre du Botswana Joshua Bondo pour diriger le match. Il sera assisté de ses deux compatriotes Arsénio Marengula et Souru Phatsoane, le quatrième arbitre est Celso Alvação. De son côté, le MC Alger, qui a raté une belle occasion d'assurer sa qualification pour les quarts de finale en s'inclinant, à la surprise générale, au stade olympique du 5-Juillet face à l'équipe égyptienne du Zamalek, se mesurera samedi à l'ES Tunis.

Le MCA n'est, en revanche, qu'à 1 seul point pour décrocher son billet qualificatif et rejoindre son adversaire du jour, l'ES Tunis, en quarts de finale.

Toutefois, le déplacement en Tunisie ne sera pas une mission facile pour les joueurs de l'entraîneur Abdelkader Amrani qui seront face à un sérieux client. Le technicien mouloudéen Amrani, qui a décidé de quitter le navire après ce match, veut offrir la qualification aux Chnaoua.

Ayant réalisé jusque-là 'un parcours honorable, avec la belle moisson de 3 victoires, 1 nul et 1 seule défaite, l'ES Tunis ne devrait pas offrir de fleurs à ses visiteurs, mais est attendue à sortir le grand jeu pour confirmer son statut de favori pour le sacre final. Côté effectif, le Doyen se présentera à Radès sans les services de Chams-Eddine Harrag, suspendu. Cette rencontre sera dirigée par l'arbitre sud-africain Victor Miguel de Freitas Gomes. Ce dernier sera épaulé par Zakhele Thusi Siwela et Athenkosi Ndongeni. Le stade Radès abritera le rendez-vous à partir de 18h. L'autre match du groupe D aura lieu au Caire et mettra aux prises le Zamalek et le Teungueth du Sénégal.

M. S.

CHAMPIONNAT DE FOOTBALL DE LIGUE 1

La JS Saoura récupère 3 trois points défalqués

La JS Saoura a annoncé mardi avoir récupéré les 3 points défalqués, dans l'affaire de son match perdu sur tapis vert en déplacement face au Paradou AC (victoire sur terrain 2-1), dans le cadre de la 18e journée du championnat de Ligue 1 de football.

Selon la décision de la commission fédérale de recours, dont une copie a été publiée par la JSS, le club du Sud "perd le match sans attribuer les points au PAC".

La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), réunie le 18 mars dernier, a décidé d'octroyer le gain du match au PAC sur tapis vert (3-0), avec une défalcation de 3 points par pénalité à la JSS pour avoir incorporé le joueur Oussama Meddahi alors qu'il était sous le coup d'une suspension.

La commission fédérale de recours a confirmé la suspension de Meddahi pour 4 matchs, en sus de la sanction

initiale : 1 match ferme. Par ailleurs, la sanction infligée initialement au secrétaire général de la JS Saoura, Zine Hamadi, a été revue à la hausse, passant de 1 à 2 mois de suspension ferme. Le club devra aussi s'acquitter d'une amende de 100.000 dinars. A l'issue de cette décision, la JSS se hisse en tête du classement avec 36 points en compagnie de l'ES Sétif, alors que le PAC est relégué à la 9e place avec 27 points.

QATAR

21e but de Baghdad Bounedjah

Dans l'affiche de la journée au Qatar, l'attaquant international algérien Baghdad Bounedjah a frappé une nouvelle fois en faisant trembler les filets d'Al Rayyan durant le classico du Qatar. Le natif d'Oran a ouvert le score dès le début de la rencontre, Baghdad a profité d'une belle passe décisive

d'un coéquipier pour se trouver tout seul avec le gardien et réussir son duel. C'est le 21e but pour l'attaquant algérien qui se dirige tout droit vers le titre de meilleur buteur du championnat à une journée de la fin, juste devant son compatriote Youcef Belaili qui en est à 13.



ESPRITS CRIMINELS UNITÉ SANS FRONTIÈRES



21h00

W9

Un couple d'Américains, qui séjournait à Haïti en vue d'une adoption, a été frappé par un drame : leur fille a été kidnappée. Jack et son unité se rendent immédiatement sur l'île pour retrouver l'enfant. Parallèlement, Jack et sa femme, Karen, doivent s'occuper de l'avenir scolaire de leur fille...

LOFT STORY 20 ANS APRÈS !



21h00

C8

Il y a 20 ans Loft Story bouleversait la télévision. Onze célibataires coupés du monde, filmés dans un loft, 24h/24 sous l'œil de 26 caméras allaient révolutionner les codes du petit écran. 20 ans plus tard, les lofteurs se retrouvent en plateau pour la première fois pour fêter ensemble cet anniversaire.

ENVOYÉ SPÉCIAL



21h00

•2

L'épidémie du Covid 19 n'a pas fait baisser la consommation d'alcool des Français. Une aubaine pour les fabricants, notamment le champion français, le groupe Pernod-Ricard qui, avec ses 32 marques, réalise en 2020 un chiffre d'affaires de plus de 8 milliards d'euros. Plusieurs anciens commerciaux de la marque Ricard révèlent les méthodes utilisées.

NON-STOP



21h00

•3

Alors qu'il effectue un vol entre New York et Londres, Bill Marks, un officier de la police de l'air qui déteste prendre l'avion, reçoit un message sur son téléphone, une ligne a priori sécurisée. L'inconnu, qui dit se trouver parmi les 146 passagers, menace d'assassiner une personne toutes les 20 minutes si on ne lui remet pas 150 millions de dollars.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

BAGHDAD CENTRAL

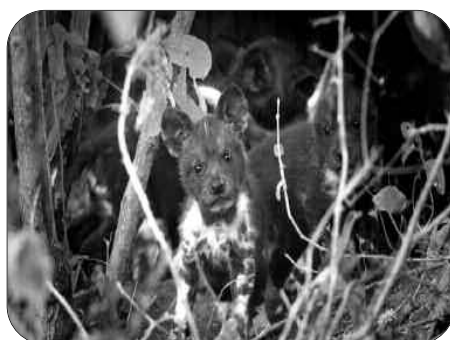


21h00

arte

Après la chute de Saddam Hussein, l'Irak est occupé par la coalition dirigée par les États-Unis. À Bagdad, l'ex-inspecteur Muhsin Kadr al-Khafaji, hanté par la mort de sa femme et de son fils, un dissident assassiné sous le régime baathiste, élève seul sa cadette Mrouj, atteinte d'une affection des reins, et son aînée étudiante, Sawsan, qui soudain disparaît.

DYNASTIES



21h00

•4

Au Zimbabwe, Tait est la matriarche de l'une des dernières grandes familles de lycéens en voie de disparition. Elle dirige sa dynastie depuis de nombreuses années sur les rives du fleuve Zambèze en maintenant la paix au sein de sa famille tentaculaire. Mais elle vieillit et les tensions augmentent.

SEVEN SISTERS



21h00

6

Dans le futur, la Terre manque de ressources à cause de la surpopulation. Nicolette Cayman, qui dirige le Bureau d'Allocation des Naissances, est chargée de mener à bien une politique d'enfant unique. Terrence Setzman désobéit à cette loi liberticide quand sa fille accouche de sept bébés. Il donne à chacune de ses filles le nom d'un jour de la semaine.

LÉO MATTEÏ BRIGADE DES MINEURS



21h00

TF1

Un jeune nageur du Centre Nautique de Cassis est retrouvé noyé dans les calanques alors qu'il s'entraînait en pleine mer. L'autopsie révèle la présence de coups mortels reçus sur le crâne. Léo Matteï et son équipe de la Brigade des mineurs découvrent les dessous de la quête de gloire et de médailles des jeunes champions et l'emprise que peuvent avoir sur eux des adultes sans scrupule...

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	04:56
Dohr	12:50
Asr	16:27
Maghreb	19:18
Icha	20:40

GREVE DANS LE SECTEUR DE LA SANTE

BENBOUZID PROMET UNE SATISFACTION RAPIDE DES REVENDICATIONS

Les travailleurs du secteur de la Santé ont organisé hier une journée de grève dénonçant les conditions de travail notamment depuis la propagation de la pandémie de coronavirus, le retard des primes relatifs à la pandémie et le blocage automatique de la graduation. Dans une conférence de presse conjointe animée par les présidents du Syndicat national des enseignants et chercheurs universitaires (Snechu), le professeur Rachid Belhadj, du Syndicat national des Praticiens de la Santé publique (SNPSP), Lyes Merabet et du syndicat algérien des paramédicaux (SAP), Lounès Ghachi, les trois syndicats ont affirmé que la décision de déclencher "une grève nationale et un sit-in mercredi à travers l'ensemble des hôpitaux du pays, vise à rappeler aux pouvoirs publics leurs engagements à revoir la structuration du secteur de la santé et trouver des solutions selon les priorités".

Une grève pour faire entendre la voix des travailleurs du secteur

Le professeur Belhadj a déploré les conditions de travail actuelles dans le secteur, notamment dans le contexte de la propagation du coronavirus, soulignant que les principales revendications des professionnels de la santé sont liées "au statut particulier de la santé et le réexamen du plan de santé et à l'élaboration d'une stratégie nationale pour relancer le secteur". Il a relevé la nécessité de prendre en charge les aspects socioprofessionnels des personnels du secteur avec révision du niveau des salaires jugé "bas" par rapport aux pays voisins.

Pour sa part, le président du SNPSP a estimé que la grève a pour objectif de "faire entendre la voix des travailleurs du secteur aux hautes autorités du pays et de demander la révision des salaires, le traitement du dossier de toutes les primes relatives à la pandémie du Covid-



19, l'activation des décisions d'encouragement des professionnels et la reconnaissance de Covid-19 en tant que maladie professionnelle au profit de l'ensemble des professionnels". M. Merabet a indiqué que son syndicat participera au mouvement de protestation tout en assurant le service minimum. De son côté, le président du SAP a appelé à "l'association des syndicalistes et des professionnels dans les réformes du système de santé", exhortant à la révision globale de ce système. Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, n'a pas ignoré le débrayage qui secoue son secteur et a qualifié de "légitimes les revendications des grévistes. Il a également promis un règlement rapide des différents dossiers.

Toutes les revendications des professionnels du secteur sont légitimes et seront prises en charge, a soutenu le premier responsable du secteur en marge du Salon de l'information sur le cancer (Sican) ouvert ce matin. Il a

jouté que la grève annoncée par le Collectif des syndicats de la santé pour est un droit garanti par la Constitution".

Parmi ces revendications, le ministre cite l'accélération du versement de la prime Covid-19, une opération "qui a connu un certain retard, mais, a-t-il expliqué, certains détails ont été réglés après que le Premier ministre avait instruit le ministre des Finances de verser la prime dans les délais les plus courts". Les revendications relevant d'autres secteurs, seront traitées "avec le temps", à travers l'installation de commissions en vue de les examiner, a fait savoir le ministre, pour qui, ces revendications sont "raisonnables". Entre autres revendications, le ministre a évoqué l'amélioration de la situation socio-professionnelle des travailleurs du secteur, affirmant qu'il assurera la coordination avec un nombre de ministres à l'effet de traiter ce dossier, en dépit de "la conjoncture économique difficile".

SALON VIRTUEL ALGÉRIEN SUR LES DÉCHETS

DU 5 AU 7 JUIN PROCHAIN SOUS L'ÉGIDE DE L'AND

L'Agence nationale des déchets (AND) organisera la 2^e édition du Salon virtuel sur les déchets "Algerian virtual waste exhibition-AVWE" du 5 au 7 juin prochain, a indiqué l'Agence dans un communiqué. Organisé conjointement avec la Fédération des entreprises de la République démocratique du Congo-FEC, sous le thème "L'économie circulaire en Afrique : opportunités d'investissement", le Salon AVWE est composé de stands virtuels et reproduit le fonctionnement d'un salon classique en permettant des échanges instantanés entre les différents acteurs, a précisé la même source. A cet effet, l'AND a invité tous les professionnels du secteur de la gestion des déchets, les speakers et les journalistes qui

s'intéressent à cette activité, "à vivre cette expérience inédite en devenant les acteurs du Salon AVWE". La 1^{re} édition du salon avait enregistré la participation de plus 80 exposants, 13.000 visites, 8.000 téléchargements de documents et plus de 200 conseillers, a ajouté le communiqué. Dans ce contexte, l'ADE a souligné que l'Afrique doit s'inscrire dans une logique de gestion qualitative et pourvoyeuse de richesse et d'emploi dans les différents maillons qui la compose (économie circulaire), et ce, en créant l'échange en termes de savoir-faire, de partenariat et d'investissement entre les pays africains, tout en s'ouvrant, sur les nouvelles technologies adoptées à l'échelle mondiale. S'appuyant sur des données de

L'Organisation des Nations unies (Onu), l'Agence a relevé que plus de 250 millions de tonnes de déchets municipaux sont produits annuellement en Afrique, dont 4 %, seulement sont valorisés, ce qui représente un manque à gagner d'une valeur de 8 milliards de dollars, alors que seulement 55 % du territoire africain est couvert par la collecte des déchets.

S'agissant de l'Algérie, l'AND a mentionné qu'une quantité de 13 millions de tonnes de déchets ménager est produite chaque année avec une valeur marchande de 94 millions DA, dont le plastique qui pourrait générer plus de 60 millions DA et créer 7.600 emplois directs.

CLASSEMENT FIFA

L'Algérie perd 2 places (33^e)

La sélection algérienne de football a perdu deux places (33^e) au classement de la Fédération internationale (Fifa), dont l'édition du mois de mars a été publiée hier.

Sur le plan continental, l'Algérie a reculé d'une place, pour se retrouver à la 4^e position, devancée par le Sénégal (22^e, -2), la Tunisie (26^e), et le Nigeria (32^e, +4).

Qualifiée pour la Coupe d'Afrique des nations Can-2021, reportée à 2022 au Cameroun, l'équipe nationale reprendra du service en juin prochain, avec le début du 2^e tour éliminatoire de la Coupe du monde 2022 au Qatar.

Les deux premiers adversaires des Verts dans ces éliminatoires : à domicile face au Djibouti (5-8 juin) et en déplacement face au Burkina Faso (11-14 juin), occupent respectivement la 183^e (+1) et la 60^e place (-2).

Le Niger, l'autre adversaire de l'Algérie dans ces éliminatoires, a gagné une place (112^e).

Dans le haut du classement, la Belgique est toujours en tête, devant la France, et le Brésil.

Les six premières places restent inchangées.

La progression la plus notable dans le Top 10 est à mettre à l'actif de l'Italie (7^e, +3).

Le Danemark a intégré le Top 10 pour occuper la 10^e place (+2) aux dépens du Mexique (11^e, -2).